

2023

Rapport d'activité



Les partenaires





Ordre du jour

Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2023

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2023
- Rapport moral 2023 et d'orientation 2024
- Rapport d'activité de l'Association 2023
- Rapport financier 2023 et prévisionnel 2024
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Présentation des candidatures au Conseil d'Administration
- Vote des résolutions



PROCES-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire de l'HaJeCC du lundi 5 juin 2023

L'Assemblée Générale débute à 18h30

L'Assemblée Générale de l'HaJeCC est présidée par Jacques ADNOT, Président.

Le Président, Jacques ADNOT, salue la présence des partenaires venus en nombre à cette Assemblée Générale.

- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'année 2021**

Le Secrétaire, Serge HELLERINGER, donne lecture du procès-verbal du 14 juin 2022.
Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

- **Rapport moral et d'orientation du Président de l'HaJeCC**

« Quel modèle économique pour les résidences jeunes ? »

J'ai emprunté ce titre à une réflexion menée au niveau national par notre réseau Habitat Jeune.

Le résultat de 2022 en est l'exemple même. Nous avons un résultat certes positif (+22 K€) mais uniquement grâce à un produit exceptionnel qu'est le reversement de la PGA de la Résidence Michel Pariat par de Nov'Habitat.

La situation de notre association reste fragile. La situation de nos associations reste fragile.

Comment pourrions-nous travailler si nous n'accueillions pas des stagiaires, des services civiques, des alternants, voire nos bénévoles, en renfort de notre petite équipe, petite mais motivée et efficace. Merci à vous.

Comment équilibrer nos comptes avec une augmentation importante de la masse salariale dû au Ségur du secteur Médico-Social imposé par l'Etat, en partie compensé, en partie seulement et pour combien de temps et à l'avenant 59.

Comment faire progresser le taux d'occupation de nos studios alors que nous sommes proche de 100%... ici à la Résidence du Faubourg.

Ceci démontre encore la nécessité d'une autre résidence, les besoins en logements accompagnés pour les jeunes sur le territoire sont là. Avec toujours une liste d'attente et des demandes de logements non satisfaites.

Comment faire vivre notre Auberge de Jeunesse après la période COVID. Le redémarrage a été lent mais l'Auberge est bien utile et elle rend bien des services : 25 Ukrainiens accueillis pendant 3 mois. Cela démontre notre réactivité et notre souplesse de fonctionnement. Un coup de fil de la Ville et nous répondons présent.

Comment faire reconnaître l'utilité de notre Service Logement Loj'Toit : près de 300 jeunes accueillis, informés, orientés sur le territoire.

Comment ne pas évoquer avec émotion et tristesse la disparition, en début d'année, de Françoise, notre collègue.

Je terminerai néanmoins avec un message positif,

Arrêtons cette éco-anxiété...

Arrêtons ce pessimisme ambiant...

Arrêtons les chaînes d'info en continu ...

Arrêtons ...

Regardons plutôt ce partenariat exemplaire qui prédomine sur notre territoire et qui nous fait avancer.

- **Rapport d'activité**

Le Président, Jacques ADNOT, donne la parole au Directeur, Matthieu de LAVERNY et à son équipe pour la présentation du Rapport d'Activité 2022.

Le Directeur, Matthieu de LAVERNY commence la présentation du rapport d'activité 2022 en présentant les points suivants :

- Plan de situation de notre résidence et de nos services
- Chiffres importants et événements marquants 2022
- Partenaires financiers
- Partenaires opérationnels et conventionnels
- Observatoire des jeunes accueillis 2022
 - ✓ Type de résidents
 - ✓ Age et sexe des jeunes à l'entrée
 - ✓ Origine résidentielle
 - ✓ Dernier logement utilisé avant l'entrée
 - ✓ Statut socio-professionnel
 - ✓ Montant des ressources mensuelles
 - ✓ Raisons du départ du logement
- Activité Hébergement 2022
 - ✓ Taux d'occupation des résidences
- Intervention Socio-éducative

Le Directeur, Matthieu de LAVERNY donne la parole à Ophélie CLAUSE, intervenante Socio-éducative de l'HaJeCC, qui présente l'accompagnement social :

 - ✓ 112 résidents accueillis
 - ✓ 70 résidents en accompagnement renforcé
 - ✓ 42 jeunes en accompagnement classique
 - ✓ L'accueil d'un public fragile
 - ✓ Les domaines d'interventions
 - ✓ Les jeunes en prise en charge
 - ✓ Les aides financières et alimentaires

- ✓ Conseil de vie sociale
- ✓ Les projets du conseil de vie sociale
- ✓ Les interventions collectives et les animations :
 - Loisirs et convivialité
 - Prévention santé
 - Insertion professionnelle et soutien à la scolarité
 - Culture et citoyenneté
 - Le logement
 - Autres thématiques
 - Solidarité

➤ **Service Loj'Toît Jeune**

Le Directeur, Matthieu de LAVERNY, excuse l'absence de Charlène PARIS référente du service Loj'Toît Jeune. Charlène PARIS a préparé une vidéo de 5 minutes retraçant ses missions et son activité de l'année 2022. Cette vidéo est diffusée à l'Assemblée.

➤ **Auberge de Jeunesse**

Le Directeur, Matthieu de LAVERNY reprend la parole au sujet de l'activité 2022 de l'Auberge de Jeunesse :

- ✓ Présentation de l'Auberge de Jeunesse
- ✓ Répartition du nombre de nuitées 2022
- ✓ Evolution de la fréquentation de 2018 à 2022
- ✓ Typologie du public accueilli

Le Président de l'HaJeCC, Jacques ADNOT, remercie le Directeur et son équipe pour cette présentation du rapport d'activité 2022 et donne la parole au Trésorier, Pierre-Laurent MENARD, pour le rapport financier 2022.

• **Rapport financier du Trésorier**

Le Trésorier, Pierre-Laurent MENARD, présente le bilan et le compte de résultat 2022 :

- ✓ Le bilan 2022 est équilibré à hauteur de 259 518€
- ✓ Les disponibilités s'élèvent à 177 483€
- ✓ Les dettes s'élèvent à 162 234€
- ✓ Les fonds associatifs redeviennent positifs à 16 583€
- ✓ L'association a établi des provisions à hauteur de 80 701€
- ✓ Le résultat 2022 est excédentaire de 22 329€. Le trésorier insiste sur le résultat d'exploitation qui est négatif à -21 363€. Le résultat exceptionnel de 42 657€ permet d'obtenir ce résultat positif en 2022.
- ✓ Les prestations de services sont en légère hausse grâce à un taux d'occupation exceptionnel en 2022 (99,04%). Les subventions d'exploitation diminuent légèrement. La rémunération du personnel est en augmentation (Segur de la santé et avenants conventionnels)
- ✓ Le Trésorier, Pierre-Laurent MENARD présente un diagramme comparatif des produits et charges d'exploitation sur les années 2022 et 2021.

Le Trésorier, Pierre-Laurent MENARD, conclut que cette année 2022 est positive grâce à un résultat exceptionnel. Il insiste sur le fait que notre modèle économique ne nous permet pas, actuellement, de développer les produits et que nous sommes contraints de subir les hausses de charges (salaires et énergie). Une réflexion devra être menée sur notre modèle économique.

- **Rapport général du Commissaire aux comptes**

Le Président, Jacques ADNOT remercie le Trésorier, Pierre-Laurent MENARD, pour son intervention et donne la parole à Patrick ZEIMETT, commissaire aux comptes chez KPMG.

Le Commissaire aux comptes certifie les comptes 2022 sans réserve.

Le Commissaire aux comptes présente le rapport sur les conventions règlementées.

- **Prévisionnel 2023**

Le Trésorier, Pierre-Laurent MENARD, présente le prévisionnel 2023 équilibré à 548 838€.

- **Présentation des candidatures au Conseil d'Administration (4ème résolution)**

Jocelyne FARGERÉ	renouvellement
Serge HELLERINGER	renouvellement

- **Vote des résolutions**

RESOLUTION 1 : Approbation du rapport d'activité 2022

La résolution 1 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 2 : Approbation du rapport financier 2022 et du prévisionnel 2023

La résolution 2 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 3 : Affectation du résultat 2022 en report à nouveau pour 22 329€

La résolution 3 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 4 : Candidatures au Conseil d'Administration

Jocelyne FARGERÉ	renouvellement
Serge HELLERINGER	renouvellement

La résolution 4 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 5 : L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de fixer le montant de la cotisation annuelle des membres actifs à 0€

La résolution 5 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 6 : L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 5 juin 2023 donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

La résolution 6 est approuvée à l'unanimité

RESOLUTION 7 : Mandat du commissaire aux comptes

Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, nous proposons à l'assemblée de nommer : KPMG SA Tour Eaho 2 avenue Gambetta - 92066 PARIS LA DEFENCE Cedex

En qualité de commissaire aux comptes titulaire.

Leur mandat respectif de 6 exercices commence au titre de l'exercice 2023 et se termine lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de 2028.

La résolution 7 est approuvée à l'unanimité

- **Renouvellement des membres sortants et élections**

Le Conseil d'Administration décide de reconduire à l'identique le bureau existant dans l'attente du prochain Conseil d'Administration de l'HaJeCC qui se déroulera en septembre 2023 et qui nommera un nouveau bureau.

- **Interventions**

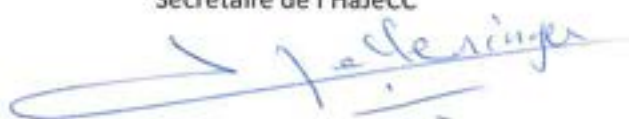
Le Président, Jacques ADNOT, donne la parole à la salle.

Mme Pascale MICHEL, Vice-Présidente de l'Agglomération de Châlons-en-Champagne, remercie l'association pour le travail effectué.

Mme Elisa SCHAJER, Vice-Présidente du CCAS, insiste sur les dispositifs d'aides alimentaires existant sur le territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, et n'ayant plus de questions, le Président lève la séance à 20h.

Serge HELLERINGER
Secrétaire de l'HaJeCC

A blue ink signature of Serge HELLERINGER, written in a cursive style.

Jacques ADNOT
Président de l'HaJeCC

A black ink signature of Jacques ADNOT, written in a cursive style.

Présentation de l'association



STATUT JURIDIQUE :

Loi 1901 à but non lucratif, adhérente à l'UNHAJ, l'URHAJ Grand Est et à la FUAJ

MISSIONS :

Accueillir et héberger des jeunes de 18 à 25 ans

Accompagner individuellement ou collectivement les jeunes dans leur passage à l'âge adulte.

Contribuer au développement d'une offre diversifiée et de qualité en logement temporaire sur le pays chalon nais.

Gérer une Auberge de jeunesse et un service logement « Loj'toit jeunes »

FONCTIONS :

Participer à la socialisation des jeunes,

Participer à l'autonomisation des jeunes par la mise en place d'actions socio-éducatives,

Participer à la continuité du parcours résidentiel

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

Du lundi au vendredi inclus, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

MOYENS HUMAINS :

Cf. Organigramme

PARTENAIRES FINANCIERS :

La Ville de Châlons-en-Champagne

La Caisse d'Allocations Familiales de la Marne

Le Département de la Marne

La Préfecture de la Marne

La Région Grand Est

PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION :

L'UNHAJ – L'URHAJ Grand Est – HI France

Les collectivités territoriales

Les partenaires et réseaux concernés par le logement, l'insertion et la prise en charge des jeunes

CROUS de Reims : l'HAJECC et le CROUS cogèrent la résidence Le Faubourg depuis 2013 (gestion du bâtiment et animation de la résidence)

L'INTERVENTION SOCIALE :

Défini comme un acte d'assistance et de soutien, elle peut intervenir de manière ponctuelle, périodique, ou régulière dans le cadre d'un suivi en fonction des objectifs de travail et de la situation sociale et psychologique de la personne.

Panorama des services de l'HaJeCC



59 studios
dont 4 studios PMR



25 places
5 chambres - 3 lits
1 chambre PMR - 2 lits
1 dortoir - 8 lits



Accueil
Information
Accompagnement
Orientation

La vie associative

En quelques chiffres

- 84 places d'hébergement
- 59 places en résidence Habitat Jeune
- 108 jeunes hébergés et accompagnés
- 25 places en Auberge de Jeunesse
- 223 jeunes accueillis par le service Loj'toit
- 7 salariés, 1 service civique et 4 stagiaires
- 16 administrateurs
- 4 Conseil d'Administration
- 8 bureaux
- 35 réunions d'équipe
- 41 interventions collectives
- 3 Conseils de Vie Sociale

Evénements marquants 2023

- Le recrutement d'une nouvelle salariée
- Formation Habilitation électrique du personnel de l'HaJeCC
- Accueil de la MICRO FOLIE itinérante
- Réaménagement du jardin de la résidence Le Faubourg
- Mise en place des Ateliers "Paie ton logement" à Sainte-Menehould
- Signature d'une convention avec l'Office du Tourisme pour améliorer la visibilité de l'Auberge de Jeunesse
- Participation aux Universités d'Automne Habitat Jeune

L'équipe dirigeante



CONSEIL D'ADMINISTRATION HAJECC

Composition du bureau

Jacques ADNOT	Président
Dominique BONNAIRE	Vice-Président
Serge HELLERINGER	Secrétaire
Karine PAROISSIEN	Secrétaire adjoint (représentant de la Mission Locale)
Pierre-Laurent MENARD	Trésorier

Membres de droit

Clémence BREMONT	Ville de Châlons-en-Champagne
Isabelle CELLIER	Caisse d'Allocation Familiale de la Marne

Membres associés

Franck FLORQUIN	Représentant l'ACCP
François BOLLOT	Représentant le Secours Catholique

Membres usagers

Jocelyne FARGERÉ	Adhérente
Sandrine PREAUX-ROUANET	Adhérente
Marie-France KOVACS	Adhérente
Jérôme SEVEAN	Adhérent
Christian KUDLA	Adhérent
Philippe VANTHOURNOUT	Adhérent
Jacques HENIN	Adhérent

L'équipe salariée

ORGANIGRAMME DE L'HAJECC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTEUR

Matthieu de LAVERNY

INTERVENANTS SOCIO-EDUCATIF

Pôle socio-éducatif

Ophélie CLAUSE

Service Logement

Charlène PARIS

SECRETAIRE-COMPTABLE

Marie BENNE

AGENT ADMINISTRATIF

Auberge de jeunesse

Véronique DRUON

AGENT DE SERVICE

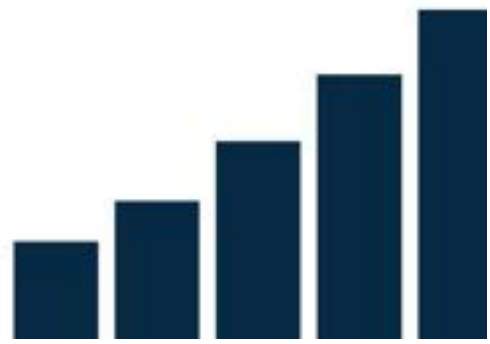
Mélissa PARUZOT

GARDIEN

Auberge de jeunesse

Ismaël OUEADRAOGO

Rapport d'activité 2023



Sommaire

1. Notre résidence sociale

1.1 - Observatoire des jeunes accueillis en 2023

1.2 - Observatoire des jeunes sortis en 2023

2. L'intervention socio-éducative

2.1- Une équipe dynamique au service du projet social

2.2- L'attribution des logements

2.3- Un accueil de qualité pour sécuriser le début du parcours résidentiel

2.4- Formations

2.5- Promeneurs du net

2.6 - Un accompagnement individuel et personnalisé

2.7- Un accompagnement social en partenariat

2.8- Le conseil de Vie Sociale

3. Les interventions collectives et animations

3.1- Loisirs et convivialité

3.2- Prévention santé

3.3- Insertion professionnelle

3.4- Culture et citoyenneté

3.5- Logement et gestion du budget

3.6- Autres

4. Communication et évènements

5. Loj'Toit Jeunes Châlons-en-Champagne

5.1 - Projet des Plateformes Loj'Toit de la Région Grand Est

5.2 - Présentation de Loj'Toit Jeunes de Châlons-en-Champagne

5.3 - L'activité du service Loj'Toit Jeunes

5.4 - Les perspectives 2024

5.5 - Bilan quantitatif 2023

6. Auberge de Jeunesse

6.1 - Présentation

6.2 - Bilan de l'activité 2023

7. Activité hébergement

1- Notre résidence sociale

Résidence Le Faubourg
1 rue du Faubourg Saint-Antoine

Châlons-en-Champagne



La résidence compte 59 logements en résidence sociale

- 55 studios T1 d'environ 15 m2
- 4 studios pour Personne à Mobilité Réduite d'environ 25 m2

Les studios sont tous équipés d'un lit une place, un coin cuisine avec réfrigérateur, micro-onde et plaque de cuisson, une armoire, un bureau et une salle de douche.



La résidence possède plusieurs espaces collectifs propices à l'insertion sociale et à la réussite du parcours résidentiel du jeune



Espace AGORA

Salle collective au rendez-de chaussé de la résidence à plusieurs fonctions :

- Lieu où se déroule les animations et les réunions
- Espace libre de convivialité du lundi au vendredi

La présence d'un babyfoot, de l'espace de documentation, du point culture et de la Give Box permet d'animer cet espace

Le Jardin

Espace de détente extérieur dernière de bâtiment et le long du canal

Equipé de tables de pique-nique et d'une table de ping-pong, il est très fréquenté durant les beaux jours et permet de réaliser quelques animations pendant la période estivale.



La Papothèque

Lieu de détente et de convivialité à l'écart des regards

Présence d'un jeu de fléchettes, d'une télévision, un espace numérique, et surtout de plusieurs fauteuils et d'un canapé qui rend ce lieu confortable.

Elle a été améliorée en 2023 avec la présence de cases de rangements colorées, de livres et de jeux de société.

Le Give Box

Box Solidaire située à l'accueil de la résidence, elle facilement accessible à l'ensemble des résidents. Elle est utilisée :

- A l'intégration dans le logement afin que les jeunes dans des situations précaires puissent s'équiper plus facilement.
- Au départ de la résidence pour éviter de jeter les objets qui ne servent plus.

On y trouve : De la vaisselles, balais et seaux, des fourniture scolaires, des vêtements, des bijoux et des petits meubles et objets utilisés au quotidien.





Le garage à vélo

Sécurisé par une porte à serrure ainsi qu'un équipement permettant d'écorder les vélos avec des cadenas le garage est très apprécié.

En 2023, le garage a été équipé d'une borne de réparation et d'entretien pour vélos très appréciée des résidents.

Les cuisines collectives

A chaque étage se trouve une pièce collective qui fait fonction de cuisine mais aussi d'espace de rencontre et de partage.

Au 1er étage se trouve un four

Au 3ème étage se trouve la Food Box.



La Food Box

Situé dans une cuisine collective de la résidence, on y trouve un frigo et une épicerie solidaire.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et la précarité, les résidents l'utilisent quotidiennement.

Grâce à plusieurs partenariats, elle est alimentée régulièrement.

Elle demande une vigilance quotidienne sur l'hygiène et des dates de péremptions.

La laverie

Equippée de 2 lave-linges et un sèche-linge, elle facilite l'autonomie des jeunes.

Les résidents ont la possibilité de télécharger une application pour faciliter les paiements et l'utilisation des machines.

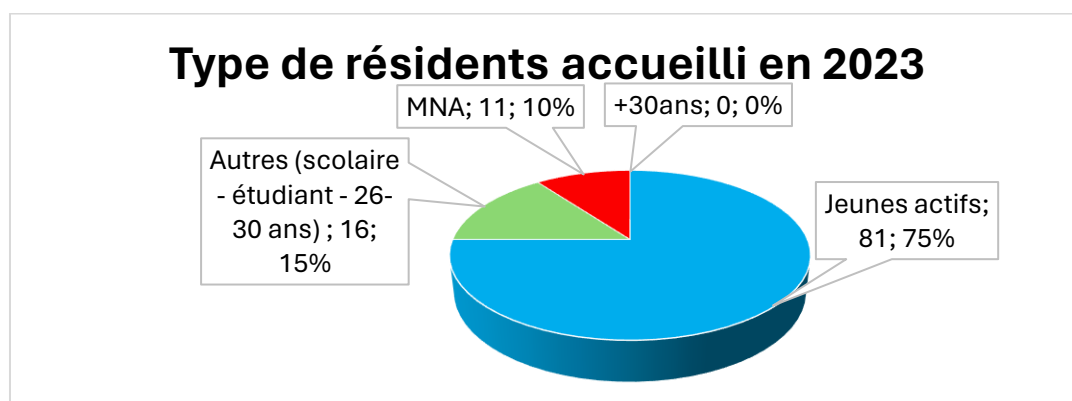


1.1 - Observatoire des jeunes accueillis en 2023

En tant qu'association dédiée à l'accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans, notre mission principale est de fournir un environnement sécurisé et favorable à l'épanouissement personnel et professionnel des jeunes accueillis.

En 2023, nous avons continué à œuvrer pour réaliser cette mission en accueillant et soutenant activement les jeunes tout en maintenant une mixité sociale au sein de notre résidence. Cet observatoire offre un aperçu détaillé des résidents accueillis au cours de l'année écoulée.

L'HaJeCC accueille majoritairement, pour 75%, son public cible, soit les jeunes actifs de 18 à 25 ans. Elle accueille également des jeunes scolarisés, des étudiants et des jeunes de plus de 25 ans (15%). Ces chiffres sont transmis chaque année à la CAF qui nous demande d'accueillir minimum 65% de notre public cible.



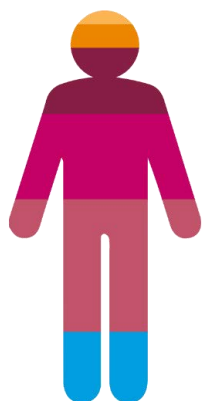
En 2023, nous avons accueilli 108 jeunes.

La moyenne d'âge des jeunes accueillis en 2023 est de 20 ans. En 2023 nous n'avons pas accordé de dérogation pour les jeunes de plus de 30 ans. Ces dérogations ont pris fin en 2021.

Nous avons accueilli 11 mineurs dans le cadre d'une convention avec l'Aide sociale à l'Enfance avec une constance de 6 mineurs présents simultanément dans la résidence.

Age et sexe des jeunes à l'entrée – Hommes

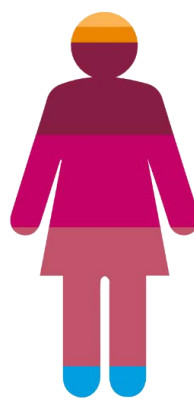
RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



83 hommes

Age et sexe des jeunes à l'entrée – Femmes

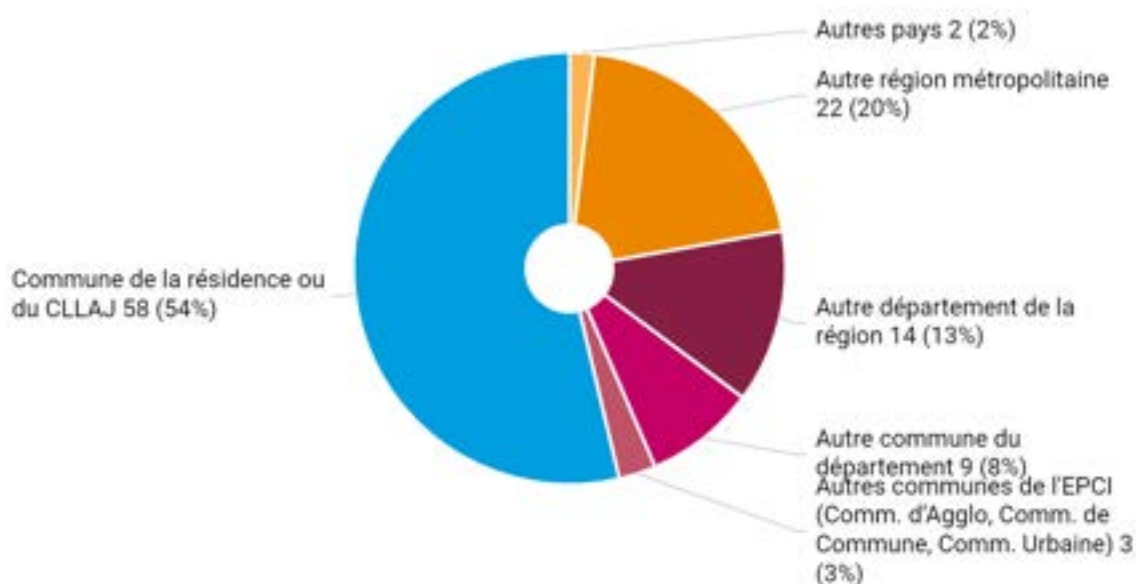
RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



25 femmes

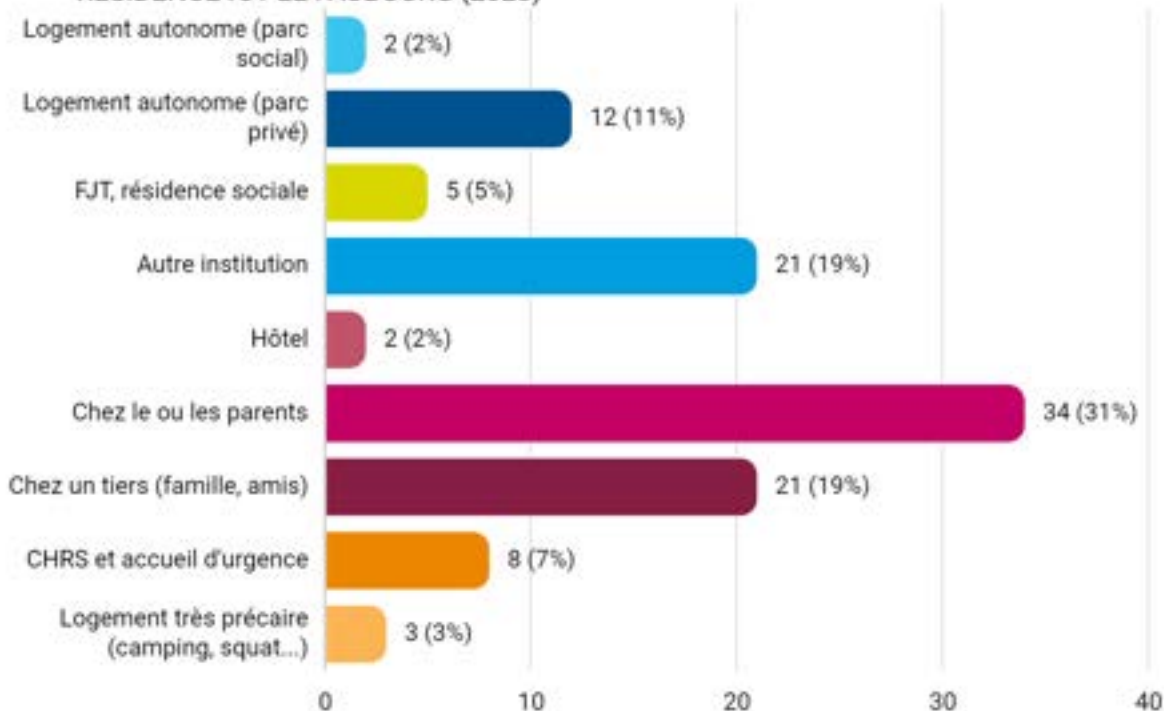
Origine résidentielle

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



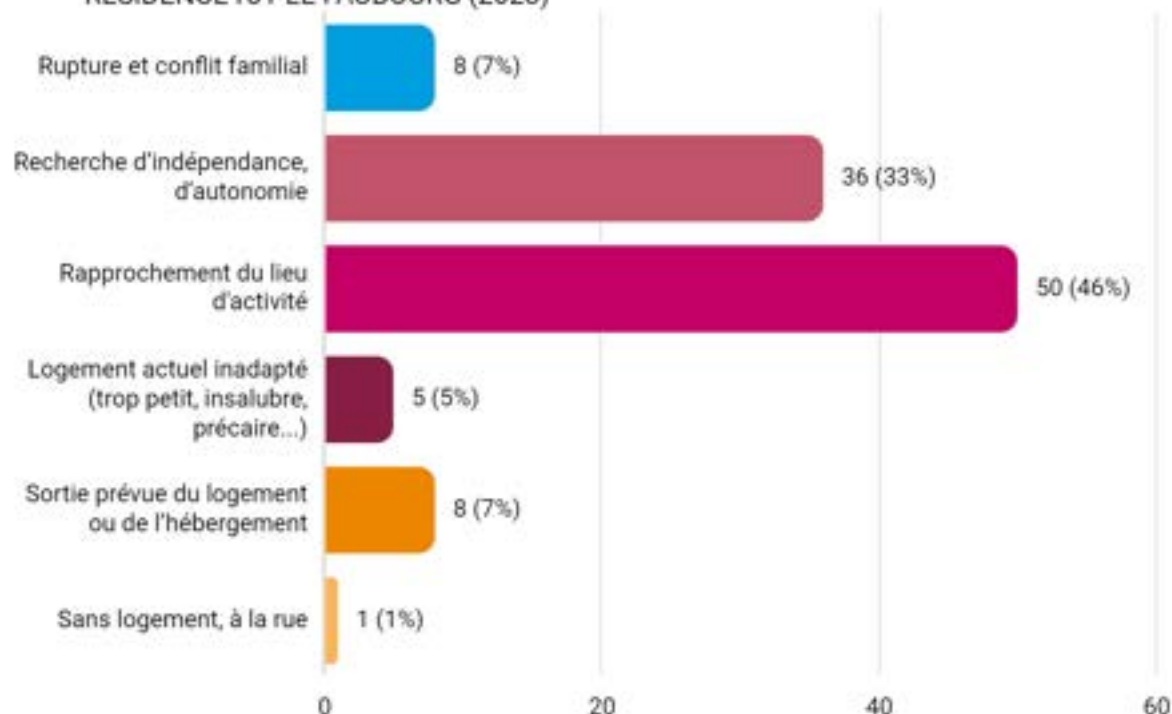
Dernier logement utilisé avant l'entrée

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



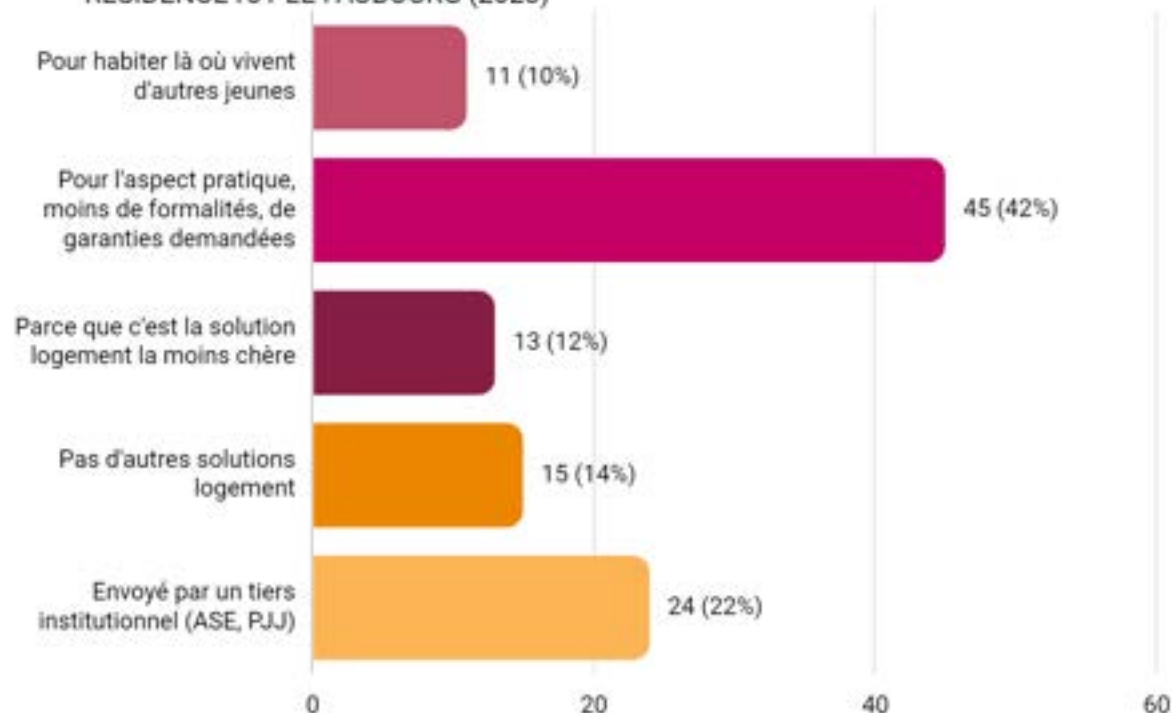
Raisons de recherche de logement

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



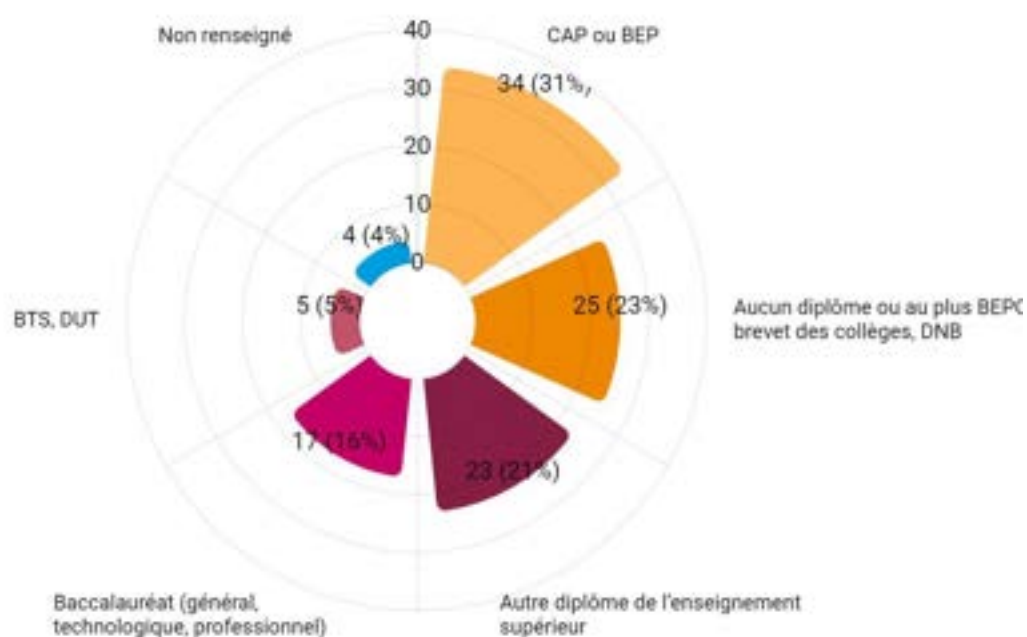
Raisons de choix d'une solution Habitat Jeunes

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



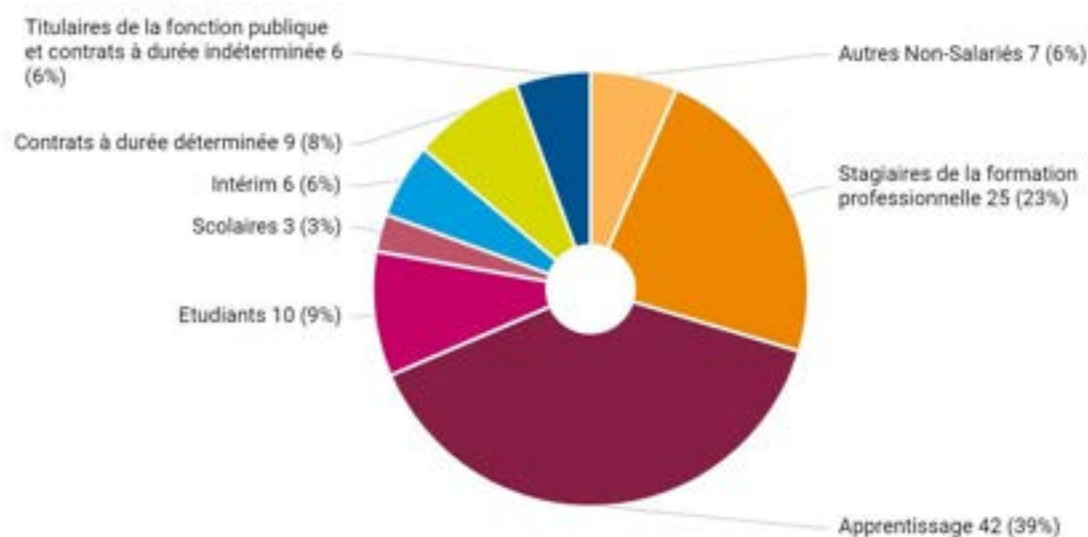
Niveau scolaire

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



Statut socio-professionnel

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)

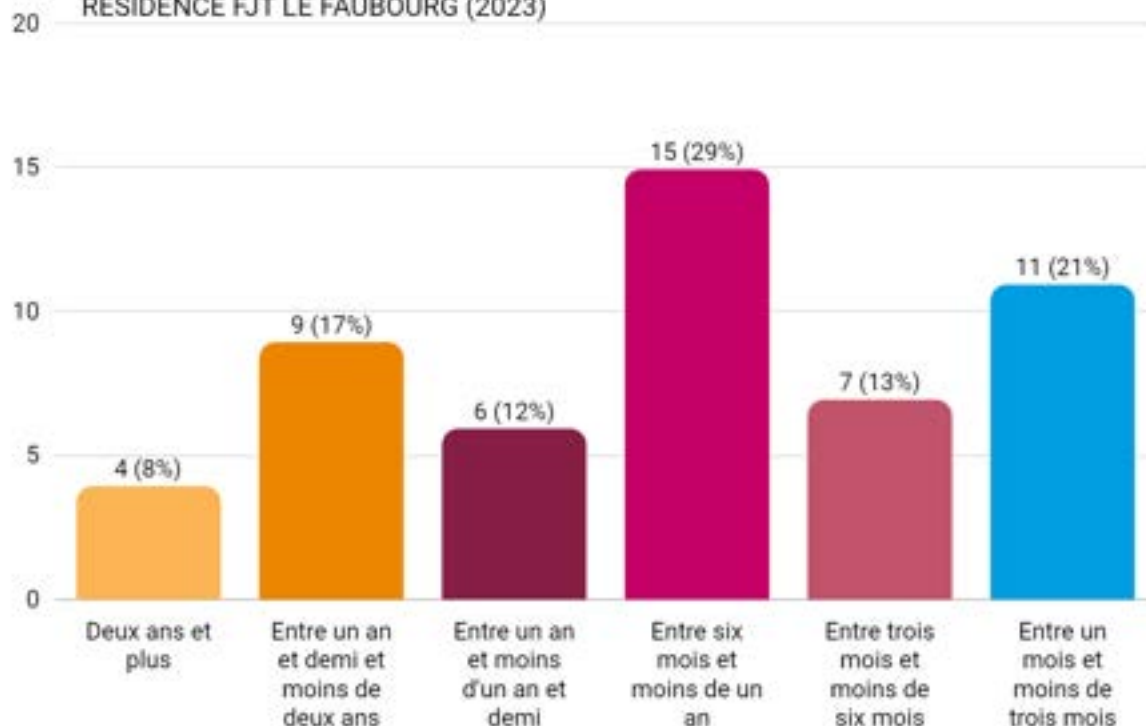


1.2- Observation des jeunes sortis en 2023

52 jeunes ont quitté nos résidences Habitat Jeune en 2023

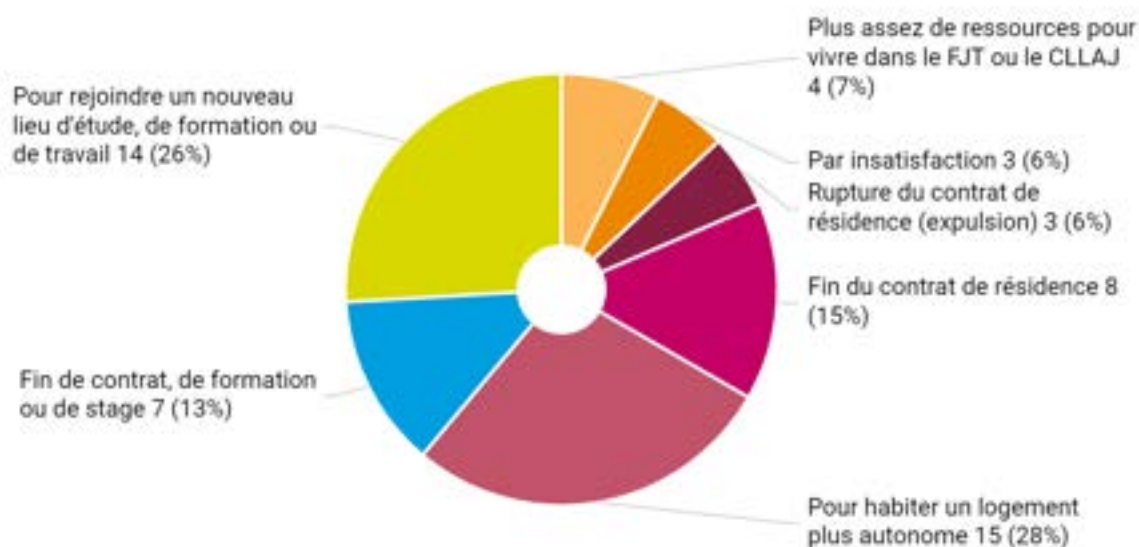
Durée de séjour

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



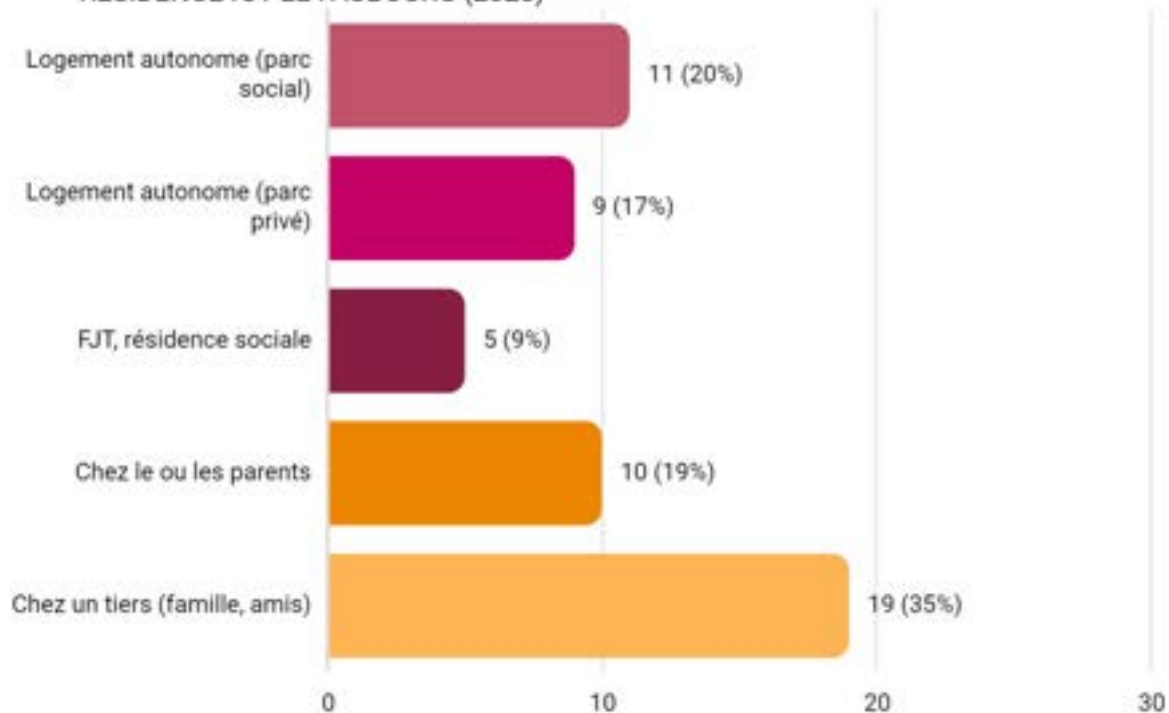
Raisons du départ du logement

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



Situation de logement à la sortie

RESIDENCE FJT LE FAUBOURG (2023)



2. L'intervention socio-éducative

« Les actions de l'HaJeCC sont portées par les valeurs d'émancipation, de coopération, de solidarité, de justice et de mixité sociale ».

2.1- Une équipe dynamique au service du projet social

L'HaJeCC possède une équipe restreinte mais dynamique qui accompagne quotidiennement les jeunes dans leur parcours résidentiel, avant, tout au long et après leur séjour.

Sous la supervision de l'intervenant socio-éducatif, chaque membre de l'équipe participe à la fonction socio-éducative. Tous les salariés jouent un rôle administratif, d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation.

Les interventions en 2023 auprès des jeunes ont été réalisées par l'équipe poly compétente et ont concerné : les demandes d'informations et de réservations, les états des lieux d'entrée et de sortie, les constitutions de dossiers administratifs : dossiers APL et Action Logement (loca-pass, garantie visale et aide mobili jeune), les renouvellements de contrat de séjour, les règlements des redevances, les rappels d'impayés, les rappels au règlement de fonctionnement, la mise à jour des dossiers administratifs, les demandes de rendez-vous, etc.

Le rôle d'écoute, la disponibilité et la proximité du personnel de l'HaJeCC permettent aux résidents en manque de repères d'être soutenus dans leur vie quotidienne et leur apportent un sentiment de sécurité.

Notre équipe a accueilli en septembre 2023 une personne volontaire en service civique. Ses missions ont consisté à favoriser l'épanouissement et l'autonomie des jeunes au sein de la résidence le Faubourg. Tout cela au travers d'actions à visée éducative dans les domaines de la vie quotidienne. Cette année, a été développé un projet autour de la pratique d'une activité physique.

Nous accueillons également tout au long de l'année des stagiaires en partenariat avec les lycées Libergier et Ozanam, diplômes visés par les stagiaires sont : BTS SP3S, DE CESF et DUT Carrières sociales.

L'HaJeCC a accueilli 4 stagiaires en 2023 représentant 22 semaines de stages.

2.2- L'attribution des logements

L'attribution d'un logement se fait dans le respect des axes et critères définis ci-dessous :

- Projet personnel et professionnel du jeune
- Parcours locatif antécédent
- Capacité du jeune à vivre en collectivité
- Ressources en adéquation avec le projet de séjour
- Équilibre des populations de la résidence (diversités sociales, culturelles et économiques)

Aussi, voici les différentes étapes pour lesquelles nous sécurisons l'accès au logement des jeunes dans nos résidences :

- **Réservation d'un studio**

Pour effectuer une demande de réservation, le demandeur doit constituer un dossier composé d'une fiche de réservation en indiquant son identité, sa situation locative et professionnelle actuelle. Sa demande doit être motivée. Le demandeur doit fournir les pièces justificatives afférentes.

- **Orientation du Service Logement de Châlons-en-Champagne**

Nous travaillons avec deux types d'admission :

- Les jeunes orientés par le service logement
- Les jeunes en demande directe

En 2023, 52 résidents ont intégré nos résidences sociales : 29 jeunes ont été accompagnés et orientés par le service logement et 25 jeunes ont fait des demandes de réservation en direct par mail ou par courrier. 7 Jeunes ont été directement orienté à l'intervenante socio-éducative par le service des Mineurs Non Accompagné.

- **Commission d'attribution des logements**

Afin de transmettre une réponse rapide aux demandes de réservation, la commission d'attribution des logements se réunit deux fois par semaine en présence de :

- Un membre du conseil d'administration de l'HaJeCC
- Un membre de la direction
- L'équipe éducative et/ ou l'équipe administrative et/ ou la responsable du Service Logement de Châlons-en-Champagne

La décision d'admettre ou de rejeter la demande revient au directeur.

En cas de refus d'attribution d'un logement, le jeune est informé des motifs. Le jeune est ensuite réorienté vers le Service Logement qui proposera un accompagnement afin de l'orienter vers une autre solution de logement.

Si le jeune est dirigé par un prescripteur, ce dernier est informé de la réponse de la commission.

2.3- Un accueil de qualité pour sécuriser le début du parcours résidentiel

Chaque jeune est accueilli à son arrivée de façon personnalisée.

Un **contrat de séjour** est conclu avec chaque résident. Il définit, le cas échéant, la nature de l'accompagnement dans le respect du projet social de l'établissement.

Il est remis un **livret d'accueil** auquel sont annexés une charte des droits et libertés de la personne accueillie, le règlement de fonctionnement, explicité et signé, une note de sécurité notifiant les numéros d'astreinte à utiliser en cas d'urgence, ...

Les dossiers administratifs nécessaires à l'entrée du nouveau résident (dossier de demande d'aide au logement, dossier de garantie de loyer et de demande de prêt loca-pass) sont établis avec le jeune.

Un **état des lieux** est réalisé contradictoirement et un exemplaire est remis au jeune.

Nous proposons à chaque résident un accompagnement social global. Cet accompagnement est en libre adhésion mais vivement conseillé pour les jeunes présentant des problématiques sociales et des besoins spécifiques.

Le service LOJ'Toît de Chalons en Champagne permet de réaliser au préalable à l'admission du jeune, un diagnostic. Celui-ci est important et permet de déterminer si l'admission du jeune sera réalisée par l'équipe administrative ou l'intervenant socio-éducatif.

2.4 - Formations

Formation Habilitation Électrique

Cinq membres du personnel de l'HAJECC ont été formés à l'Habilitation BS-BE manœuvre. Cette formation s'adresse aux personnes non-électriciennes devant effectuer des opérations d'ordre électrique élémentaire ou en basse tension. Elle a été dispensée par ALMEA formations.

Webinaires de la CPAM

Plusieurs webinaires proposés par la CPAM de la Marne ont permis à l'équipe socio-éducative de mettre à jour leurs connaissances :

- **Le Complémentaire Santé Solidaire** : présentation du dispositif et des nouvelles mesures.
- **La Protection Universelle Maladie** : les modalités d'affiliation, les démarches pour l'ouverture des droits, etc.
- **Le compte Ameli** : ses fonctionnalités et démarches en ligne.
- **Présentation de l'espace partenaire** : utilisation du portail sécurisé qui permet de signaler des situations de difficultés d'accès aux droits et aux soins, en particulier pour les publics éloignés du système de soins ou dans l'incapacité d'y recourir.
(Mis sous forme de point)

Formation « Améliorer sa présence en ligne et créer du contenu adapté »

Cette formation, proposée par le réseau des Promeneurs du Net, nous a permis de construire une stratégie de communication efficace. Elle nous a fait découvrir les techniques efficaces pour maintenir le lien avec notre audience sur les réseaux sociaux et comment créer du contenu attractif et engageant qui résonne avec nos missions. Elle nous a notamment permis de redynamiser nos deux pages Instagram.

Formation sur la gestion locative

En avril 2023, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a pu bénéficier d'une formation à distance sur le thème de la gestion locative. Cette formation a été proposée par le réseau LOJ'Toît Jeunes, la Région Grand Est et animée par la CCI Moselle. Nous avons bénéficié d'informations concernant l'actualité juridique de la gestion locative ainsi que sur la vie du bail d'habitation principale.

Webinaire : faciliter les déplacements des jeunes

Organisé par le CRIJ Grand Est en février 2023 ce webinaire nous a permis d'être informé sur les outils et des aides afin de favoriser la mobilité pour tous

Séminaires avec l'UNHAJ

Notre Union Nationale organise des séminaires à destination des Présidents et Directeur d'associations.

En 2023, Matthieu de LAVERNY, Directeur de l'HAJECC a participé à deux séminaires au siège national à Vincennes :

- Modèles économiques Habitat Jeunes
- Les ressources humaines Habitat Jeunes

Comité d'utilisation SIHAJ

SIHAJ est le Système d'Information Habitat Jeunes que nous utilisons depuis janvier 2021. Afin de faire évoluer le logiciel et l'adapté aux usages, un membre de l'équipe s'est rendu au comité d'utilisateur en novembre 2023 à Vincennes.

Ce comité est également très formateur puisqu'il permet d'échanger sur les pratiques, sur les expériences et ainsi améliorer notre utilisation.

Commission Socio-éducative – URHAJ Grand Est

En septembre 2024 l'URHAJ Grand Est nous a proposé une présentation de la Micro-folie.

Avant la mise en place du circuit découvert sur le dernier semestre 2023, il était nécessaire que l'équipe socio-éducative découvre la micro-folie et le FabLab. Nous y avons fait un Atelier d'initiation et des démonstrations. Nous avons échangé sur l'organisation des animations sur les territoires et sur les projets à venir.

2.5 - Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet

Une autre facette de notre engagement envers la jeunesse réside dans notre participation au programme des Promeneurs du Net.



En effet, nos deux intervenants socio éducatifs ont cette mission, incarnant notre volonté de rester connectés aux jeunes au-delà des murs de notre résidence.

En tant que Promeneurs du Net, ils offrent un espace d'échange et d'écoute sur les réseaux sociaux. Cette présence virtuelle renforce notre capacité à accompagner les jeunes là où ils se trouvent, en leur offrant un soutien et des conseils adaptés à leurs besoins.

A travers ce programme nous souhaitons innover dans nos méthodes d'intervention pour rester proche des jeunes et répondre efficacement à leurs préoccupations ou qu'ils soient.

Dans ce cadre nous avons participer à trois évènements en 2023 :

- Une Formation « Améliorer sa présence en ligne et créer du contenu adapté » détaillé dans le point 3.4
- Un café « blabla » entre PDN en Visio afin d'échanger sur nos pratiques
- La Première rencontre départementale du réseau des Promeneurs du Net Marne : Conférence, réflexion, questionnements pratiques, échanges : une journée pour se plonger dans la thématique - "Les jeunes, leur construction, le numérique et la posture professionnelle en ligne"



2.6 - Un accompagnement individuel et personnalisé

L'accompagnement individuel se manifeste par diverses actions visant à apporter une offre de service adaptée telle que définie par la CNAF, notamment en matière d'accueil, d'information, d'orientation, d'aide à la mobilité, d'accès au logement autonome, d'aide à l'insertion sociale et professionnelle. Elle est mise en œuvre par un intervenant socio-éducatif. Il est l'interlocuteur privilégié des résidents et a pour mission de les suivre tout au long de leur séjour afin de leur permettre de se situer dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet.

L'accompagnement social

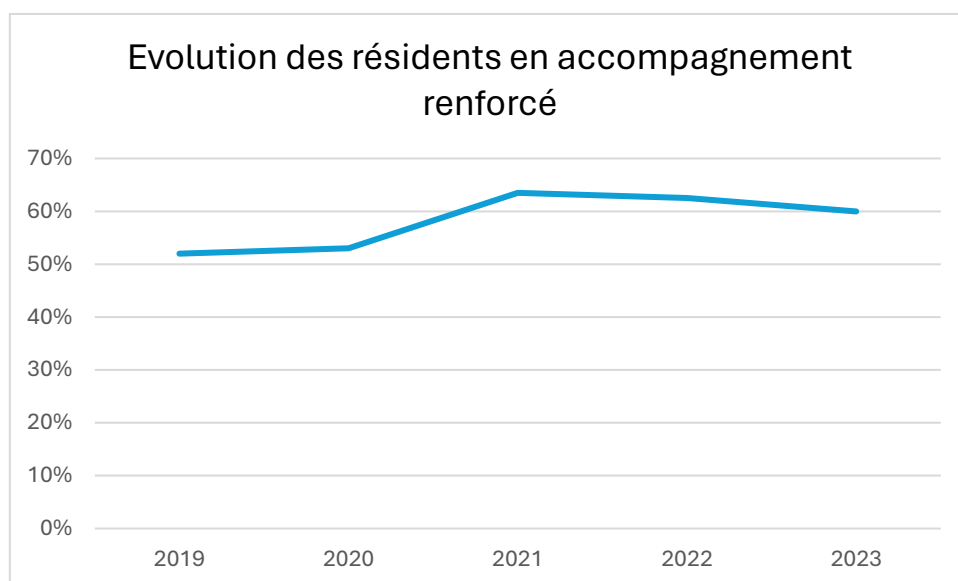
Au regard des statistiques 2023, nous notons une fragilité du public accueilli :

- 91 % ont entre 16 et 23 ans et 15 % ont moins de 18 ans
- 63 % perçoivent un revenu en dessous du seuil de pauvreté
- 70 % ont un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat
- 55 % étaient en logement précaire, en foyer ou sans logement avant leur arrivée à l'HaJeCC
- 46 % sont éloignés géographiquement de leur logement antérieur
- 35 % des résidents ont bénéficié d'une prise en charge financière par le département ou autres organismes dû à un isolement familial et à une précarité financière.

Les caractéristiques du public accueilli montrent chaque année l'importance de l'accompagnement social proposé par notre résidence Habitat Jeune et l'importance d'avoir ce mode d'hébergement sur notre territoire.

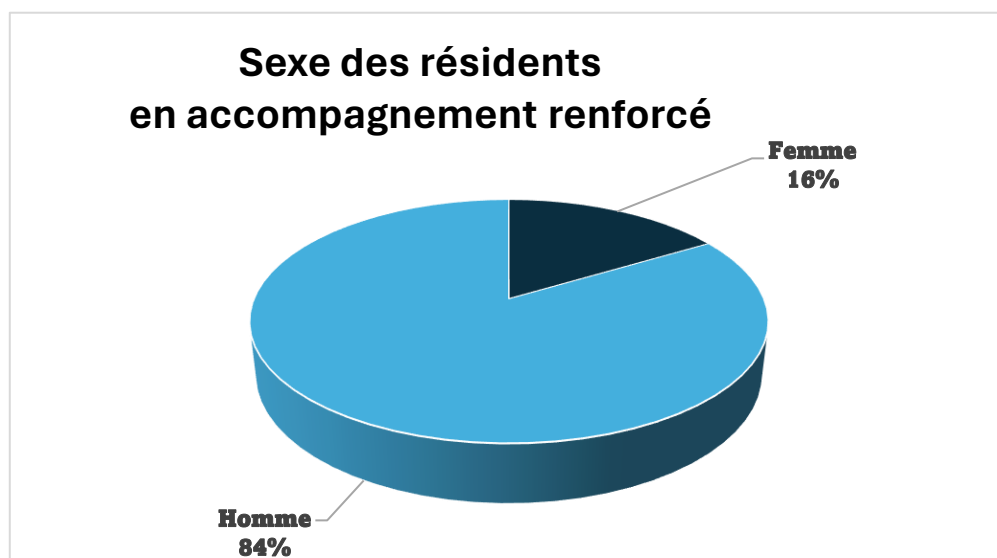
A travers l'aide, le conseil, l'écoute, l'orientation, nous participons quotidiennement à l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de vie. L'accès au logement, la formation professionnelle et l'emploi, la gestion du budget, les règles de santé, la citoyenneté sont des apprentissages de la vie en société qui mènent le jeune à l'autonomie.

67 résidents ont fait l'objet d'un accompagnement social renforcé soit 60 % des jeunes présents dans les résidences en 2023. Nous travaillons en CAL pour que ce pourcentage se stabilise autour des 60% pour conserver une mixité sociale au sein de la résidence et ne pas surcharger le service socio-éducatif et ainsi conserver un accompagnement de qualité.

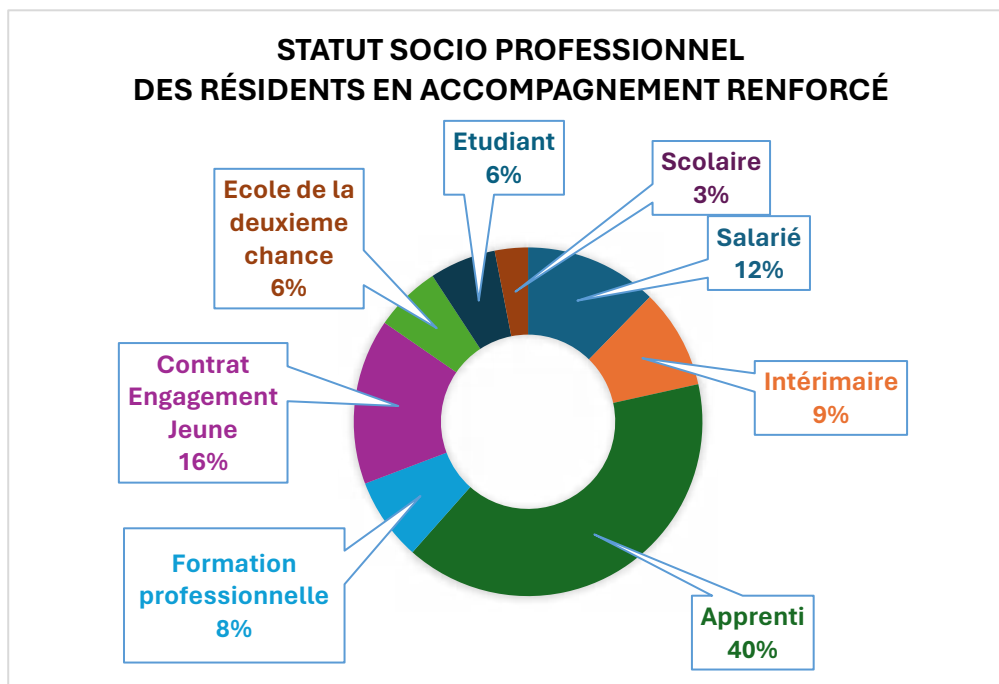


Profil des résidents en accompagnement renforcé

Les résidents qui ont bénéficié d'un accompagnement renforcé ont entre 16 et 28 ans et une moyenne d'âge de 20 ans.



STATUT SOCIO PROFESSIONNEL DES RÉSIDENTS EN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



21% des jeunes accompagnés sont en contrat de travail : intérimaire, CDI ou CDD. Ils sont pour certains en contrat précaire et nécessitent un accompagnement d'insertion professionnelle que nous menons avec nos partenaires comme France Travail ou la Mission Locale. Ces jeunes cumulent souvent des périodes d'activité et d'inactivité, ce qui demande un suivi quant au renouvellement de leurs contrats de séjours qui sont de courte durée.

40 % des jeunes sont en contrat d'apprentissage. En 2023, les jeunes accompagnés et en apprentissage ont logé à temps plein à l'HaJeCC et ont été principalement des jeunes avec un niveau CAP ou BAC professionnel.

16% des résidents accompagnés ont signé un Contrat Engagement Jeune. Ce contrat signé avec la Mission Locale concerne des jeunes qui présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable qui sont souvent cumulés à d'autres difficultés d'insertion ou de santé. Ils nécessitent un accompagnement individuel et intensif. Les jeunes en CEJ qui intègrent un logement à l'HaJeCC sont automatiquement accompagnés par nos services et nécessitent un suivi régulier et un partenariat multiple.

14% des résidents accompagnés sont en formation (GRETA, E2C, ...). Ils perçoivent souvent une faible rémunération de formation de 500 €.

9% des résidents accompagnés sont scolarisés ou étudiants (niveau lycée : CAP, BEP ou Baccalauréat). Les jeunes scolaires bénéficient pour la majorité d'une prise en charge par l'ASE (MNA et CJM). Les étudiants sont parfois boursiers ou cumulent avec un emploi étudiant.

Domaines et modes d'interventions sociales

Lorsqu'un résident bénéficie d'un suivi social renforcé, l'intervenant socio-éducatif l'accompagne durant son parcours résidentiel dans divers domaines afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Voici un aperçu détaillé des différents domaines d'intervention :

- **Démarches administratives :**

Nous guidons les jeunes dans leurs démarches administratives telles que la gestion de leurs documents, les démarches liées à leur assurance maladie, à l'emploi, aux aides au logement afin de les aider à acquérir une certaine autonomie dans ces procédures.

Dans ce cadre l'intervenant socio-éducatif organise des permanences et des ateliers thématiques. Nous les aidons également à identifier les organismes administratifs.



- **Insertion professionnelle :**

Nous accompagnons les jeunes dans leur parcours professionnel en leur fournissant un soutien personnalisé dans leur recherche ou dans le maintien de leur emploi, leur stage ou leur formation. Nous leur proposons un accompagnement sur la mise à jour de CV et lettre de motivation, ainsi que la préparation aux entretiens d'embauche. Nous les encourageant dans leur parcours d'insertion. Nous souhaitons favoriser leur réussite en leur apportant un soutien adapté et éviter des décrochages de formations ou des démissions d'emploi.

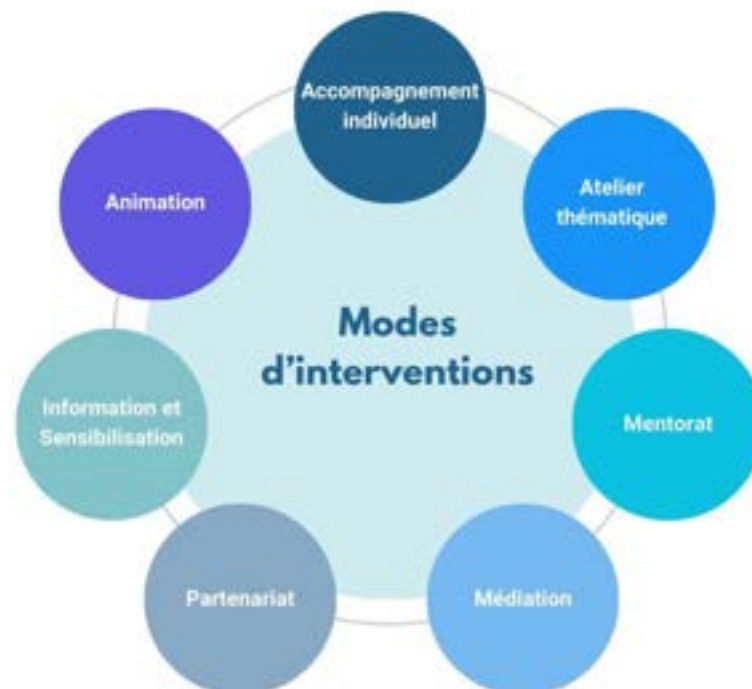
- **Santé physique et mentale :** Nous veillons au bien-être physique et mental des résidents en les informant sur l'importance d'une bonne alimentation, d'une activité physique régulière, en leur encourageant à adopter de bonnes habitudes de sommeil. Nous veillons qu'ils aient un suivi médical régulier en les orientant, selon leur besoin, vers les professionnels de santé (médecin traitant, CMP, service d'addictologie, etc.)

- **Aide à la gestion du budget :** Nous proposons des conseils et des outils pratiques pour aider les jeunes à gérer leur budget de manière responsable, à faire face aux dépenses courantes et éviter des situations de surendettement. Nous mettons en place des échéanciers de paiement des redevances lorsque les résidents ont des difficultés et qu'ils sont en attente de ressources ou des droits APL. Pour les situations les plus complexes nous réalisons des demandes d'aide financières et alimentaires.

- **Logement et vie quotidienne :** Nous accompagnons les jeunes dans la bonne hygiène de leur logement en leur apportant les conseils nécessaires. Afin qu'ils développent leur autonomie nous les apportons des conseils techniques sur le logement : utiliser le compteur électrique, changer une ampoule, ... Enfin nous les aidons à comprendre les droits et devoirs du locataire.

- **Vie sociale et culturelle** : Nous favorisons l'épanouissement social des jeunes en organisant des animations collectives et des activités culturelles afin de créer un environnement convivial et propice aux échanges. Nous mettons à disposition des lieux d'échange et de rencontre aménagés au sein de la résidence : Espace Agora, Papothèque, cuisines collectives et espace jardin.
- **Inclusion numérique** : Nous mettons à disposition un espace numérique ainsi qu'un accès wifi gratuit à la résidence ce qui favorise l'inclusion numérique. Afin de développer leurs compétences informatiques nous les accompagnons sur leurs propres outils numériques afin qu'ils soient autonomes.
- **Respect du règlement de fonctionnement** : Nous sensibilisons les jeunes sur l'importance du respect de vie en collectivité et du règlement de fonctionnement de la résidence. Lorsqu'un jeune ne respecte pas le règlement mis en place, nous suivons notre procédure interne afin que règne calme et sérénité à la résidence pour le bien être des résidents. Dans ce cadre certains jeunes sont convoqués avec la Direction de l'association afin d'être recadré.
- **Accès aux droits et à la citoyenneté** : Nous informons les jeunes sur leurs droits en tant que citoyens et les encourageons à s'impliquer dans la vie citoyenne. Nous les accompagnons dans leurs démarches pour accéder aux dispositifs d'aide sociale et aux services publics.

En résumé, nos missions consistent à accompagner les jeunes résidents de la résidence dans les aspects de leur vie quotidienne, en veillant à ce qu'ils puissent développer leur autonomie, leur bien-être et leur intégration dans la société. Pour réaliser ces missions, différents modes d'intervention sont mis en place afin d'adapter l'accompagnement aux besoins de chaque jeune :



En combinant ces modes d'intervention, l'objectif est de fournir un accompagnement global et personnalisé aux résidents, en tenant compte de leurs besoins individuels.

2.7 - Un accompagnement social en partenariat

Le partenariat avec les acteurs du territoire est d'une importance cruciale dans l'accompagnement des jeunes résidents. En collaborant avec les organismes tels que les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, la Mission Locale, les services sociaux et de prévention spécialisés, les associations caritatives, les centres de formations, les professionnels de la santé, nous enrichissons notre palette de ressources et d'expertises pour mieux répondre aux besoins spécifiques des jeunes. Travailler en réseau nous permet de renforcer l'accompagnement en garantissant une meilleure coordination des actions et apporter des réponses efficaces.

49 résidents, soit 74 % des résidents accompagnés par le service socio-éducatif ont été accompagnés en réseau avec au moins un partenaire en 2023.

Ce travail en partenariat peut être ponctuel ou se poursuit sur tout le parcours résidentiel du jeune. L'accompagnement des résidents par les partenaires peut être antérieur à l'arrivée du jeune ou à la suite d'une orientation pendant leur séjour. En effet, afin d'accompagner les résidents en difficulté il est important de poser un constat qui nécessite une orientation des jeunes vers d'autres partenaires. Nous ne pouvons-nous substituer à d'autres professionnels spécialisés dans certains domaines : psychologue, addictologue, éducateur, conseiller en insertion professionnelle, etc.

Mission Locale

Dans le cadre d'une convention partenariale, les intervenants socio-éducatifs de l'HaJeCC et du service LOJ'Toit Jeunes rencontrent deux référents de la Mission Locale une fois par mois. Cette rencontre permet d'échanger sur les situations et l'accompagnement des jeunes accueillis à l'HaJeCC et suivis par la mission locale.



De plus, ce partenariat nous permet d'accueillir des jeunes en Contrat Engagement Jeune avec un accompagnement renforcé obligatoire.

Nous développons chaque année le partenariat avec la Mission Locale qui est un de nos plus important partenaire puisque nous partageons des missions et des valeurs communes.

Les services Départementaux de la Marne

Nous travaillons en étroite collaboration avec les services départementaux de la Marne :

Aide sociale à l'Enfance

L'HaJeCC continue d'accueillir des jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance de la Marne. Ces jeunes sont soit en Contrat Jeune Majeur (CJM), soit Mineurs Non Accompagnés (MNA). Ils bénéficient d'une prise en charge financière et d'un accompagnement spécifique en partenariat avec l'ASE et un éducateur référent. Pour les jeunes, l'HaJeCC est une passerelle entre un foyer, l'hôtel ou le domicile parental et l'accès à un logement autonome.

L'admission se fait après une rencontre tripartite organisée avec l'éducateur, le jeune et le travailleur social de l'HaJeCC.

En 2023, 27 résidents ont bénéficié de cette prise en charge soit 15 jeunes MNA et 12 en CJM.

Il faut noter qu'un résident en CJM ou un MNA qui arrive au terme de sa prise en charge peut demander un renouvellement de son contrat de séjour à l'HaJeCC. Cette demande est évaluée par la commission d'admission. Ces résidents requièrent souvent, ensuite, d'un accompagnement soutenu dans certains domaines de la vie quotidienne puisqu'ils ne sont plus accompagnés par l'éducateur référent de l'ASE.

Le Fond d'Aide aux Jeunes

Le Fond d'aide aux jeunes (FAJ) est destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant un secours temporaire sous la forme d'aide financière ou de prestation d'accompagnement social. En matière d'accès au logement, le FAJ est une aide ponctuelle et permet l'accès ou le maintien dans un logement. Il peut financer une redevance mensuelle, les frais annexes liés à l'entrée du résident ou le dépôt de garantie.

Ce dispositif a concerné 9 jeunes en 2023. La prise en charge financière par le département a été de 424 jours sur les 1503 jours de présence de ces 9 résidents. Ces résidents nécessitent un accompagnement individualisé soutenu.

La Caisse d'Allocations Familiales

Notre conventionnement avec la CAF de la Marne permet aux jeunes résidents de faire des demandes d'allocations pour le logement et nous les accompagnons dans l'ouverture des droits. Nous proposons une permanence APL tous les lundis. Les jeunes peuvent prendre rendez-vous avec l'intervenante socio-éducative pour l'ouverture, le maintien des droits ou mettre à jour leur dossier.



En 2023, 50 jeunes ont bénéficié de l'APL soit 46 % des jeunes logés.

Certains jeunes ne peuvent pas ou ne veulent pas prétendre à l'APL : les jeunes dont leurs ressources sont supérieures au plafond, les jeunes dont les parents perçoivent des prestations familiales et ne souhaitent pas perdre la part de leur enfant logé à l'HaJeCC, et les jeunes pris en charge par l'ASE ou la PJJ.

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Nos missions d'hébergement visent à accueillir un public précaire, parfois en manque d'autonomie qui cumule un certain nombre de difficultés sociales (économique, familiale, de santé ou d'insertion) ne permettant pas d'accéder directement au logement autonome et nécessitant encore un accompagnement social pour mener à son terme leur projet personnel. Ce public que nous accueillons peut nous être orienté par le SIAO dans le cadre de leurs missions.

Le contingent préfectoral, qui est le nombre de place que l'état peut préempter afin d'orienter le public en difficulté relevant du SIAO vers les résidences sociales, est fixé à 15% depuis le 1^{er} juillet 2019.



Action Logement

Action logement est un acteur unique au service d'un lien Emploi-Logement. Il permet notamment de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi, par des services et des aides financières dont voici celles possibles pour les jeunes de l'HaJeCC :



Garantie Visale

La garantie Visale est une garantie de loyer gratuite proposée au locataire par Action Logement. Elle prend en charge le paiement en cas de défaillance du locataire.

Pour chaque jeune logé à l'HaJeCC (hors prise en charge), nous demandons dans le dossier de réservation une garantie Visale.

98 jeunes étaient couverts par une garantie Visale durant l'année 2023.

3 mises en jeu ont été effectuées auprès de la garantie Visale à la suite d'impayés locatifs.

L'Avance Loca-Pass

L'avance Loca-Pass est un prêt à taux zéro pour financer le dépôt de garantie pour les jeunes de moins de 30 ans. En 2022, aucun jeune a fait appel à cette avance. Les jeunes en difficultés ont bénéficié d'aide financière à 100% du dépôt de garantie avec d'autres partenaires.

Aide à la mobilité

Action Logement permet aux personnes salariées en mobilité professionnelle de bénéficier d'une aide financière de 1000€ pour se rapprocher de leur lieu de travail. Cette aide n'est actuellement plus disponible car le nombre de dossiers enregistrés a dépassé la limite de l'enveloppe financière consacrée à cette subvention.

UNHAJ - Fond coup de pouce

Le fond coup de pouce proposé par notre Union Nationale a pour objectif de renforcer l'accueil des jeunes en situation de vulnérabilité dans les structures Habitat Jeunes et ainsi sécuriser leur parcours.



Le fond coup de pouce est composé de deux outils :

- La subvention qui finance le reste à charge du logement
- L'avance de l'équivalent APL en attendant le versement par la CAF

Il s'adresse aux jeunes cumulant deux critères de vulnérabilité : Economique, sociale et professionnel.

En 2023, 2 jeunes ont bénéficié d'un fond coup de pouce pour des durées de 3 mois ou 6 mois.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse

La Protection Judiciaire de la Jeunesse a pour cœur de mission l'action éducative dans le cadre pénal. Il s'agit d'éduquer, de protéger et d'insérer le mineur en conflit avec la loi, dans un objectif de lutte efficace contre la récidive.



En 2023, nous avons poursuivi notre partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Ce partenariat permet de conventionner un logement pour l'accueil de jeunes de 18 à 21 ans avec un projet professionnel engagé. Un suivi social est assuré par les services de la PJJ en partenariat avec l'intervenant socio-éducatif de l'HajeCC.

Ces jeunes ont une mesure de placement pour travailler l'autonomie et sortent souvent d'un centre éducatif fermé ou du domicile familial.

L'Ecole de la Deuxième chance

L'E2C est un parcours de formation de l'accompagnement individualisé pour les jeunes éloignés de l'emploi souhaitant accéder à un emploi ou une formation. Nous accueillons chaque année des jeunes en formation à l'E2C et cela implique un partenariat afin de les accompagner au mieux vers leur projet. Des réunions sont organisées avec une référente afin d'échanger sur les jeunes, leur projet et l'évolution de leur situation. Ces échanges sont bénéfiques dans l'accompagnement des résidents concernés.



Unis-cité

Unis-cité est une association ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent réaliser un service civique avec un engagement autour de missions d'intérêt général et en équipe.



Avec Unis-cité nous avons choisi de travailler en partenariat afin que les jeunes en service civique viennent animer autour de deux thématiques : Le numérique et l'environnement.

Le Caisse Primaire d'Assurance Maladie

En 2023, nous avons été invités à participer à plusieurs webinaires afin de mieux connaître les dispositifs comme la C2S, la PUMA et l'utilisation du portail partenaire.



La signature d'une convention est prévue en 2024 avec la CPAM de la Marne afin de faciliter l'accompagnement des résidents pour l'ouverture des droits ainsi que pour mettre en place des actions d'information et de prévention en matière de santé

L'ACCP

L'association des Cités en Champagne de Prévention s'adresse aux jeunes de 13 à 25 ans et assure une mission de présence sociale de rue dans les quartiers. Elle mène des actions socio-éducatives afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion.



Nous travaillons en partenariat avec l'ACCP afin d'accompagner les jeunes, d'éviter les ruptures et parfois de renouer le dialogue avec des jeunes en souffrance.

L'ACCP oriente également des jeunes vers le service Loj'toit de l'association afin de leur fournir un accompagnement en matière de logement.

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Châlons-en-Champagne propose plusieurs services, et nous travaillons en collaboration avec le **service Action Sociale - Hébergement**.



Nous avons pour objectif commun l'accompagnement social des usagers : aide aux démarches administratives, aide alimentaire, etc.

Nous collaborons également avec les services d'Hébergement Oxygène, car les travailleurs sociaux nous orientent des publics pour être logés dans notre résidence Habitat Jeune, leur permettant ainsi l'accès à un logement et à un accompagnement. Ces orientations se font en collaboration avec le SIAO.

Réseau Châlonnais Santé/Précarité : ces réunions, qui réunissent de nombreux partenaires locaux, permettent d'échanger sur les pratiques de chacun et les situations inquiétantes décelées sur le territoire afin de tenter de proposer des solutions pluri-institutionnelles. L'HaJeCC est présente à chaque réunion, évoque des situations inquiétantes et peut proposer des solutions en matière de logement.

CROUS et la maison de l'étudiant de Châlons-en-Champagne

Nous travaillons avec le CROUS depuis l'ouverture de la résidence Le Faubourg, puisque nous partageons les mêmes locaux. En 2023, plusieurs projets ont été mis en place en collaboration :



- L'organisation d'une fête des voisins dans le jardin de la résidence
- Le réaménagement de l'espace jardin
- L'amélioration du garage à vélo

Nous accueillons également les jeunes résidents du CROUS souhaitant participer à nos animations. Nous orientons les étudiants logés par notre association vers le service social du CROUS lorsque cela est nécessaire.

Resto du cœur

Pour répondre à la précarité de notre public, nous continuons à travailler en partenariat avec les Restos du Cœur.



Ce partenariat consiste, dans un premier temps, à repérer les potentiels bénéficiaires et à faciliter leur inscription. Dans un second temps, il permet aux jeunes en activité de faciliter l'accès aux aides alimentaires. Pour les jeunes qui sont en activité durant les heures de distribution, un membre de l'équipe va chaque semaine récupérer les colis des bénéficiaires. Ces colis sont ensuite distribués en interne à la résidence Le Faubourg.

En 2023, 10 jeunes ont bénéficié de ce partenariat.

Autres associations

Des associations locales et Club Service ont participé en 2023 à la vie et l'animation de l'HAJECC :

Depuis plusieurs années, Le Lions Club Saint-Vincent distribue à certains résidents des bons d'achat à valoir sur le territoire Châlonnais, afin d'aider les résidents les plus précaires et également les résidents passant seuls les fêtes de fin d'année à la résidence.



2.8 - Le Conseil de Vie Sociale

Le CVS, appelé aussi Conseil des Résidents, est une instance de concertation, d'échange et de proposition. Il favorise la participation des jeunes à la vie des résidences. C'est également un lieu de reconnaissance puisqu'il permet de prendre en compte les avis et propositions des résidents.

Il permet à la fois de faire participer les résidents à la vie quotidienne et collective, de relayer leurs besoins, d'être à l'écoute de leurs idées d'animations et de leur faire connaître l'actualité et les services de l'HAJECC.

En 2023, cet espace de discussion entre les résidents et le personnel a été organisé trois fois et a réuni entre 8 et 15 résidents.



Un représentant des résidents ainsi qu'un suppléant ont été élus. Leurs rôles sont de permettre aux résidents de s'exprimer plus facilement sur leurs besoins et leurs ressentis, et de rassembler l'ensemble des informations obtenues par les résidents.

De plus, ils sont les vecteurs de la communication entre les résidents et la direction de l'HAJECC, et sont les principaux relais pour proposer des animations, des aménagements ou encore des améliorations au sein des résidences.

Projets du CVS 2023



Réaménagement du jardin



Amélioration de la Papothèque



Création d'un règlement pour le groupe WhatsApp de la résidence

3. Les interventions collectives et animations

En 2023, l'association Habitat Jeune Châlons-en-Champagne a poursuivi son engagement à offrir bien plus qu'un simple toit aux jeunes accueillis.

Au cœur de cette démarche, nous avons mis en place un éventail d'interventions collectives et d'activités animées, complémentaires à l'accompagnement individuel que nous proposons. Nous avons proposé un programme en adéquation avec notre contrat de projet et qui répond aux besoins diversifiés de notre public et garantit une approche globale et personnalisée pour chaque résident.

Notre objectif est de créer un environnement dynamique où chaque jeune peut s'épanouir.

Les interventions proposées offrent aux résidents l'opportunité de développer leurs compétences en autonomie, elles encouragent l'expression individuelle et contribuent à briser la solitude des résidents. Elles sont mises en place avec un réseau de partenaires locaux.



3.1- Loisirs et convivialité

Ces animations axées sur les loisirs et la convivialité ont permis de proposer des moments de détente, d'échange et de créer du lien entre les résidents.

▪ Soirée jeux

Nous avons organisé deux soirées jeux très appréciées par nos résidents. Ces soirées ont offert des moments de détente et de divertissement. Au programme une variété de Jeux de société, baby-foot, jeu de fléchettes favorisant ainsi les interactions sociales et renforçant les liens.



▪ Soirée futsal

Deux soirées de foot en salle chez notre partenaire ADN Sport ont été proposés aux résidents. Elles ont suscité un vif enthousiasme de la part des sportifs et donnent l'opportunité aux jeunes de se défouler, de se dépenser et partager leur passion pour le football dans un environnement convivial. Elles favorisent la cohésion d'équipe et une ambiance dynamique.



▪ Fête des voisins

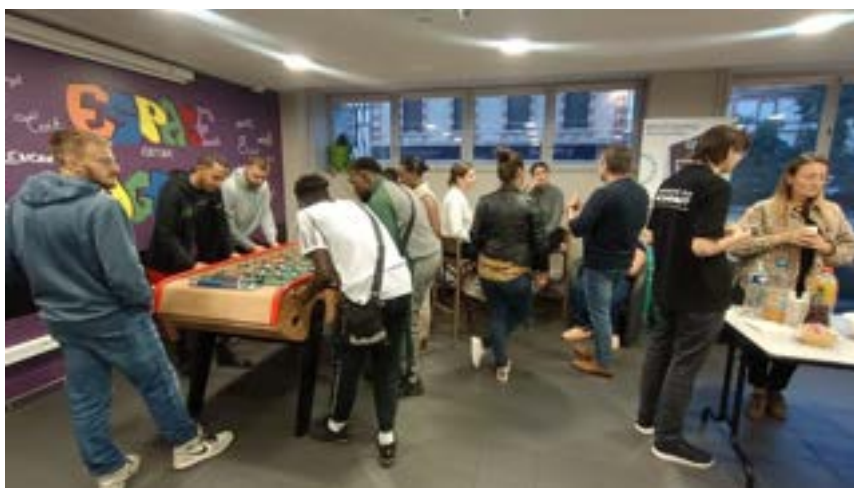
Pour célébrer le vivre ensemble entre les résidents nous avons organisé en juin 2023 une fête des voisins. Un barbecue a permis de réunir les jeunes autour d'un repas partagé dans une atmosphère détendue. Nous avons proposé des jeux encourageant les interactions et les échanges.

Le repas n'a pas pu être partagé dans le jardin à cause des conditions météorologiques.



▪ Pot d'accueil des résidents

Pour marquer le début de la nouvelle année scolaire et accueillir les nouveaux résidents, nous organisons chaque année le pot d'accueil des résidents. Il a rassemblé près de 25 jeunes. Cette soirée festive est l'occasion pour nouer des liens après les vacances. Autour d'un buffet convivial, les résidents partagent sur leurs projets, leurs attentes ainsi que sur la vie locale. Nous maintenons chaque année cet événement car il symbolise notre engagement à créer un environnement accueillant et solidaire.



▪ Soirée de Noël

Pour célébrer Noël et partager un moment joyeux, nous avons organisé la soirée de Noël qui a réuni une trentaine de résidents. Chaque résident a reçu un cadeau symbolique, offert par notre association. Autour d'un repas festif et d'une très bonne ambiance, nos résidents ont fort apprécié cette fête.



▪ Soirée cinéma

Une soirée cinéma intitulé « rigolade » ont permis aux jeunes de la résidence de sortir de leur studio afin de passer une soirée conviviale autour d'un spectacle humoristique. Nous avons proposé le partage de pizza durant cette soirée.



3.2- Prévention santé

▪ Courir pour la vie

Nous avons organisé une animation visant à encourager des jeunes résidents à courir ensemble et parcourir une distance de 3km lors de cet évènement. Cette initiative a permis de promouvoir l'importance de l'activité physique pour le bien-être physique et mental.

L'évènement « Courir pour la vie » est une manifestation sportive et caritative organisée par le Lion's club de Saint Vincent à Châlons-en-Champagne.



▪ Ateliers relaxation / Sophrologie

Plusieurs ateliers de relaxation ou de sophrologie ont été organisés. Ces séances ont offert aux jeunes un espace calme et de détente où ils ont pu apprendre des techniques de respiration, de visualisation et de relaxation profonde pour gérer le stress et les tensions du quotidien. Encadrés par une professionnelle qualifiée, salariée de l'HaJeCC, ces ateliers renforcent le bien être mental des résidents.



▪ Atelier cuisine

Un atelier fruits et légumes a été organisé suite à un constat qui mène à dire que les jeunes mangent très peu de fruits et de légumes notamment pour des raisons budgétaires et par méconnaissance des possibilités de cuisiner ces aliments bons pour leur santé.

Cet atelier élaboré avec un menu équilibré leur a permis de partager également un moment convivial. Les jeunes sont repartis avec les recettes qu'ils pourront reproduire chez eux.



▪ Petit déjeuner

Afin d'encourager de bonnes habitudes alimentaires et offrir un bon départ à la journée, nous avons proposé un petit déjeuner équilibré dans l'espace collectif de la résidence.

Deux possibilités étaient proposées : - petit déjeuner à emporter ou petit déjeuner convivial sur place. Les deux formules permettent de s'adapter à tous les résidents.

Ce petit déjeuner a été organisé avec le CROUS.



▪ Semaine addiction

Au cours de cette semaine dédiée à la sensibilisation des jeunes aux addictions, nous avons mis en place un point information accessible tout au long de la semaine, orné les espaces de la structure d'affichages percutants. Nous avons mis à disposition des jeunes un outil d'auto-évaluation des comportements à risques, accessible sur ordinateur et une animation « info-intox » a été mise en place dans l'entrée de la résidence en fin de journée où les jeunes ont pu débattre et se positionner selon leurs avis personnels.



▪ Semaine sommeil

Lors de la semaine de prévention sur le sommeil, nous avons proposé une série d'activités pour sensibiliser nos résidents à l'importance d'un bon sommeil. Les jeunes ont participé à un atelier de fabrication de brume d'oreiller à base d'huiles essentielles, leur permettant de créer des produits naturels pour favoriser la détente avant le coucher. En complément, une séance de sophrologie a été organisée pour enseigner des techniques de relaxation et de gestion du stress, essentielles pour améliorer la qualité de sommeil. Par ailleurs, une exposition informative a été installée dans l'espace collectif de la résidence offrant des conseils et des informations sur les bonnes habitudes à adopter pour un sommeil réparateur. Ces initiatives ont été bien accueillies et ont contribué à sensibiliser nos résidents aux bienfaits d'un sommeil de qualité pour leur santé et leur bien-être.



3.3 – Insertion professionnelle

▪ S'entraider pour réussir

Ce dispositif vise à aider les résidents dans leur insertion scolaire, professionnelle et sociale. Il s'agit d'aider les jeunes qui éprouvent des difficultés dans leur scolarité et les jeunes d'origine étrangère dans l'apprentissage de la langue française.

Ce réseau d'entraide créé en 2022 entre des bénévoles et nos résidents permet de répondre à un réel besoin.

En 2023 nous avons eu 7 bénévoles et 8 jeunes aidés. Ces séances d'entraides se déroulent dans les locaux de l'HaJeCC, nous mettons à disposition des locaux et les outils adéquates afin que celles-ci se déroulent dans de bonnes conditions.



▪ Evènements partenaires

Pour soutenir l'insertion professionnelle de nos résidents, nous communiquons activement et parfois les accompagnons aux événements organisés par nos partenaires spécialisés dans l'accompagnement et l'insertion professionnelle. Nous veillons à ce que les jeunes soient informés des opportunités disponibles et encouragés à y participer afin de leur offrir de nouvelles perspectives.



3.4- Culture et citoyenneté

▪ Sorties au théâtre

Afin d'enrichir l'expérience culturelle des jeunes accueillis nous organisons des sorties au théâtre sur la scène de la Comète de Châlons-en-Champagne.

Trois sorties ont été organisées en 2023.

Après les pièces de théâtre, un débriefing autour d'un verre de soda était proposé. Ces sorties permettent aux résidents de découvrir différents genres et styles artistiques, de développer leur réflexion et leur sens critique. Elles permettent aussi de renforcer les liens sociaux entre les résidents et créer des souvenirs partagés. L'accès à la culture est un levier important pour l'épanouissement et nous voulons la rendre accessible à tous.



▪ Repas partagé

Pour renforcer la convivialité et célébrer la diversité culturelle au sein de la résidence nous organisons chaque année un repas partagés entre les résidents. Lors de cet événement, chaque résident et les animateurs sont invités à préparer et ramener une spécialité culinaire de son choix, reflétant parfois sa culture, ses traditions ou ses goûts personnels. Ce repas festif est très apprécié et contribue à faire de la résidence un lieu d'échange, de partage et de mixité. 12 résidents étaient présents au repas organisé en 2023.



▪ Bénévolat pour les Collectes Alimentaires

Nous proposons depuis 4 ans aux résidents disponibles de s'engager et devenir bénévoles auprès d'associations et participer aux collectes alimentaires du territoire. Plusieurs résidents ont participé à celle des restos du cœur et de la banque alimentaire. Encadré dans un premier temps par l'intervenant socio-éducatif les jeunes ont été ensuite autonome et ont su prendre des initiatives durant ces journées. Cela leur permet de vaincre leur timidité mais aussi de se sentir utile à une cause nationale qui est la faim. Ces actions de bénévolat peuvent être valorisé dans le parcours professionnel des jeunes.



▪ Micro-folie

La Micro-Folie Habitat Jeunes, est un dispositif culturel, portée par le Ministère de la Culture et coordonnée par la Villette. En 2022, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Grand Est a fait l'acquisition d'une Micro-Folie mobile afin d'en assurer la circulation au sein de son réseau d'adhérents Habitat Jeunes avec pour objectif de répondre aux besoins des jeunes identifiés par les structures accueillantes, notamment : l'accès au numérique, l'accès à la culture et la difficulté de mobiliser les jeunes sur des actions collectives.

En novembre 2023, nous avons accueilli la micro-folie dans le cadre du circuit découverte avec plusieurs objectifs :

- Présentation à l'équipe et aux résidents
- Présentation aux partenaires et à la CAF de la Marne qui a financé en partie ce projet

Une inauguration a eu lieu et plusieurs animations durant les deux semaines de présence de la Micro-Folie le 20 novembre 2023.



▪ Sensibilisation au tri des déchets

Début janvier 2023, le fonctionnement du tri des déchets a changé dans l'agglomération de Châlons-en-Champagne. En effet, les poubelles bleues ont été supprimées, et la poubelle jaune a pris une plus grande importance. Etant donné que nous sommes une résidence sociale avec plus de 100 jeunes, il est important que les résidents soient sensibilisés au mieux.

Des ateliers ont été mis en place dans le but d'expliquer aux résidents le fonctionnement du tri des déchets.



Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres et un mémo tri a été installé dans tous les studios.

Des poubelles et une bonne communication ont été installées dans les cuisines collectives. Afin de responsabiliser les jeunes, un tableau de responsabilité a été mis en place dans chaque cuisine pour les impliquer pour jeter les poubelles dans les conteneurs en bas de la résidence.

L'affichage dans le local à poubelle a également été mis à jour les mêmes que ceux qui ont été mis dans les cuisines collectives.



▪ Intervention sur l'égalité des genres

Pour sensibiliser nos résidents à l'importance de l'égalité des genres, nous avons organisé un apéro détente. Cette animation conviviale et éducative a été menée par les deux travailleurs sociaux. À travers une série de questions et de discussions, les 8 jeunes présents ont pu déconstruire les stéréotypes de genre, mieux comprendre les défis liés à l'égalité des genres et réfléchir à leurs propres attitudes et comportements. Cette animation renforce notre engagement envers une communauté inclusive.



▪ Les discriminations : Participation concours

Dans notre engagement contre les discriminations, nous avons organisé deux ateliers d'écriture avec une écrivaine Publique, Alexandre SAIVE, permettant à nos résidents de participer au concours organisé par la Licra : Ecrire contre la haine.

Ces ateliers ont été l'occasion pour les jeunes de s'exprimer librement sur leurs expériences et leurs réflexions autour du thème de la haine et des discriminations. Quatre nouvelles émouvantes ont été présentées au concours.

Pour clore cette initiative, nous avons tenu une soirée de restitution en présence de plusieurs membres de l'HaJeCC (salariés et administrateurs) où les jeunes ont eu l'opportunité de lire leurs textes. Cette soirée fut un moment fort en partage et renforce notre engagement à promouvoir l'égalité et le respect au sein de notre résidence.



3.5 Logement et gestion d'un budget

▪ Soirée Dilemme et Paie ton logement

Le service LOJ'Toît propose des animations à destination de notre public. Nous avons réalisé 2 interventions en 2023 au sein de la résidence en proposant aux jeunes l'atelier Paie ton logement et une soirée Dilemme. Ces ateliers permettent de faire prendre conscience aux jeunes le coût de la prise d'un logement autonome.



3.6 Autres

▪ Atelier couture

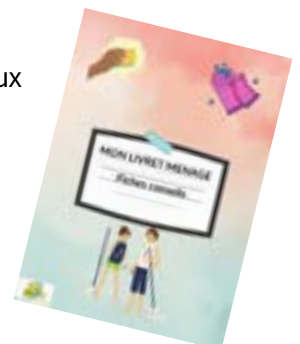
Dans le cadre de cet atelier créatif, les résidents ont fabriqué et personnalisé leur propre trousse. Encadré par notre équipe, les jeunes ont appris les bases de la couture et ont pu laisser libre cours à leur créativité pour personnaliser leurs trousse selon leurs goûts. Cet atelier a non seulement permis de développer des compétences manuelles, mais a également offert un sentiment de satisfaction et de fierté aux participants. Leur fierté était palpable quand ils ont montré leurs créations.



▪ Ateliers hygiène : produits managers

Un projet sur l'hygiène a été mené au cours de l'année 2023. En effet, la problématique de l'hygiène étant récurrente chez les jeunes, plusieurs animations ont été réalisées.

- Deux ateliers création de produits ménagers maison ont été proposés aux jeunes. Lors de celui-ci, nous avons proposé de créer 3 produits différents. Nous avons pu aborder la question de l'hygiène du logement avec 17 jeunes.
- Des accompagnements personnalisés ont été proposés en individuel. En effet, nous avons pu repérer les jeunes qui éprouvent des difficultés à entretenir leur logement et nous leur avons proposé cet accompagnement. 6 résidents ont pu en bénéficier.
- Un guide « mon livret ménage » très complet a été créé et distribué aux résidents selon les besoins.



4. Communication et évènements

- Le site internet

www.hajecc.fr

Le nouveau site internet a été mise en ligne en mars 2022. Deux membres du personnel ont été formés par la société afin d'effectuer des modifications sur le site internet.



- Le journal d'actualité trimestriel « Quoi de neuf ? »

Destiné aux jeunes logés par la résidence Le Faubourg, il permet de faire connaître le programme des animations dans la résidence, des informations pratiques sur l'HaJeCC, sur les infrastructures et événements sportifs et culturels de Châlons-en-Champagne. Il est disponible à l'accueil et est distribué dans les boîtes à lettres. Un nouveau design a été créé pour rendre le document plus moderne et actuel.



- **Une page « Facebook »**

Il permet à l'association d'être présente sur les réseaux sociaux. Un clic sur le bouton « j'aime » de la page de l'HaJeCC permet aux personnes de suivre les actualités et animations organisées. Des photos des résidences et studios sont également disponibles sur ce groupe.



- **Un Groupe WhatsApp**

En décembre 2021 a été créé un groupe WhatsApp où chaque résident a été invité. Ce groupe a pour but de faciliter la communication entre les résidents et avec l'équipe de l'HaJeCC. Deux membres du personnel sont administrateurs de ce groupe. Nous invitons chaque nouveau résident à intégrer le groupe et devons supprimer les résidents sortis régulièrement.



- **Un espace de documentation**



Installé en libre-service dans la salle collective (espace AGORA) de la résidence Le Faubourg, donne accès à des informations diverses sur les thèmes de la santé, de la prévention, de l'accès aux droits, de la culture, de la protection de l'environnement, et des informations pratiques sur la commune de Châlons-en-Champagne. Cet espace est régulièrement mis à jour grâce à nos partenaires.

Outre cet espace de documentation, nous utilisons toutes les résidences afin d'y afficher les événements et animations prévues par des affiches.

- **Le bon coin**

Pour faire connaître les studios de la résidence La faubourg, une annonce est en ligne sur un site web de petites annonces : leboncoin.fr



Ce site web très utilisé en cas de recherche de logement permet à notre produit d'être visible.

Environ 500 visites sont comptabilisées par mois sur notre annonce.

- **L'union**

Nous essayons de plus en plus de communiquer nos actions dans le journal l'union. Voici deux exemples d'articles paru en 2023.

HABITAT

Réflexion autour de nouvelles places

CHÂLONS L'assemblée générale de l'Habitat jeune (Hajec) s'est tenue ce lundi. Chaque année, elle permet d'aider les jeunes à trouver des solutions d'hébergement.

ALEX MONTAUDO

L'association Habitat jeune Châlons-en-Champagne (Hajec) a pour mission d'héberger les jeunes dans la ville de Châlons. « On est là pour faciliter leur parcours professionnel et éviter que le logement soit une problématique », précise Matthieu de Laverdy, son directeur. L'Habitat jeune propose aussi trois services : le foyer pour travailleurs, l'auberge de jeunesse et le service logement (garant d'accueil pour les jeunes du secteur social aux questions de logement).

UN % DE TAUX D'OCCUPATION

Le foyer est situé rue du Faubourg-Saint-Antoine. En 2022, 112 jeunes y ont été accueillis. Pour accéder à cette résidence, les candidats doivent répondre à des critères

1941

Localisée avenue du Général-Pertuis, l'auberge de jeunesse a comptabilisé 1 941 nuitées en 2022, soit deux fois plus qu'en 2021.

d'admission : être âgé entre 16 et 25 ans et justifier d'une activité (service civique, stage, alternance, contrat, emploi, formation). Une commission examine leur dossier et leur attribue cette solution d'hébergement dans laquelle ils peuvent rester d'un mois à deux ans.

Cependant, le taux d'occupation de la résidence Le Faubourg était de 95 %, contre 87 % en 2021. Par ailleurs, à un « plafond de verre », selon son directeur, la situation



La résidence Le Faubourg propose 58 studios aménagés.

permettrait la création de nouvelles places.

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS URDINEMENT

Le projet est en cours de concertation. Des études de besoins et des discussions avec « les élus, la CMP et la ville ont d'ores et déjà démarré », explique Matthieu de Laverdy. « La grande difficulté reste le financement ».

En parallèle, l'association a gagné 232 personnes de logement les dernières années. Le Général-François, selon le directeur, a gagné 1 941 nuitées, soit deux fois plus qu'en 2021.

Les jeunes travailleurs bénéficient de leur Micro-folie

CHÂLONS Le foyer de jeunes travailleurs va avoir accès, plusieurs fois par an, à une Micro-folie mobile qui permet de visualiser les œuvres numérisées de nombreux musées.



Les résidents du Faubourg peuvent faire une plongée sous-marine virtuelle, admirer des œuvres conservées à l'étranger ou se rendre au cirque !

SAPHIE UGNETO

Depuis la semaine dernière, les habitants du foyer de jeunes travailleurs de la résidence Le Faubourg, à Châlons, peuvent faire une plongée sous-marine à l'aide d'un casque de réalité virtuelle ou terminer leur journée de travail en écoutant des airs de musique classique sur grand écran. La Micro-folie vient de s'installer chez eux, à domicile.

Cinq départements de la région Grand Est sont concernés par le dispositif de Micro-folie mobile pour leurs foyers de jeunes travailleurs

Lundi 20 novembre afin de présenter aux élus et partenaires cette Micro-folie mobile destinée à circuler dans cinq départements de la région Grand Est, et qui fait escale en ce moment à Châlons, Christa Nolas, l'animatrice du dispositif mobile par l'Union régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHJ), était à pied d'œuvre. Elle a présenté le fonctionnement des tablettes, le choix des œuvres numérisées venues de nombreux musées de France et du monde.

Matthieu De Laverdy, directeur de l'association Habitat Jeune Châlons-en-Champagne (Hajec) qui

d'origine du foyer de jeunes travailleurs et de l'auberge de jeunesse, a expliqué que « les jeunes étaient bloqués par la préformation de l'emploi. 60 000 euros ont été investis en matériel notamment de la part du ministère de la Culture et 40 000 euros par un sous-séjour en fin de fonctionnement », a-t-il ainsi résumé, en soulignant que plus de deux ans de travail avaient été nécessaires pour mettre au point le projet.

QUESTION LOGISTIQUE : IL Y A 750 KILOS DE MATÉRIEL À TRANSPORTER

Questions logistiques, il faut transporter ordinateurs, écrans, tablettes et casques de réalité virtuelle ainsi que le matériel et son matériel en 3D, soit 750 kilos de matériel en tout. Un camion de 20 m est nécessaire ainsi que des investissements de taille à apporter selon l'installation. « Lorsque nous avons commencé nos calculs, les coûts du carburant étaient plus élevés qu'aujourd'hui », précise Matthieu De Laverdy. Il s'agit de la Micro-folie mobile venue deux fois par an, ce sera le cas en janvier 2024 puis une seconde fois au cours de l'année prochaine, à poursuivre le directeur. Les équipes ne place sont formées, et la réaction de l'Union à l'Agglo, Pascale Michel, souligne par sa plongée sous-marine en présence de requins grâce au casque de réalité virtuelle, ne peut que souligner le côté positif apporté par ce musée numérique ambulant, un

À SAVOIR

• En 2019, le ministère de la Culture s'est engagé dans le déploiement de 1 000 Micro-folies sur la territoire et rappelle, en préambule, la définition, sur son site internet : « Les Micro-folies sont des musées numériques modulaires que l'on peut installer partout en France dans un espace déjà existant. Elles proposent des contenus culturels, ludiques et technologiques permettant d'installer dans tous les lieux existants (médthèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, hall de gare...) ».

• Le but visé est le suivant : « Elles doivent toucher des publics, aussi diversifiés que possible, fédérer les acteurs locaux et rayonner sur le territoire ».

• À Châlons, la Micro-folie sera installée à côté du musée historique, près du Grand Jod.

temps d'évasion associé à une immersion dans un autre monde, de quoi donner à rêver à d'autres horizons. « Les jeunes qui font accompagnés à Reims dans leur foyer de jeunes travailleurs se sont eux aussi rendus dans la ville à la recherche de graffiti », souligne Christa Nolas. Mais pour ceux de Nancy, ils avaient envie d'aller au musée après cette visite virtuelle, le lieu et par le musée de Nancy pour commencer, comme d'un bon début... »

ASSOCIATIONS

La Licra lutte contre les discriminations à travers l'écrit

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Dans le cadre d'un séminaire de nouvelles « Écrire contre la haine », initié par la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), Ophélie Classe, animatrice socio-éducative au sein de la résidence Le Faubourg de Châlons (Hajec), a organisé et animé deux ateliers d'écriture à l'attention de quelques étudiants volontaires ayant accepté de s'inscrire leur vécu autour de cette thématique. Lundi soir, en présence de Nelly Beaudou, la présidente de la Licra locale, c'est avec une certaine satisfaction et beaucoup de gratitude que Minerva, 20 ans, originaire de Côte d'Ivoire, Rucyallah, jeune algérien de 18 ans et Mehdi, 18 ans également, venu du Bangladesh, ont lu les textes qu'ils ont rédigés en partenariat avec l'écrivaine québécoise Alexandra Théry-Sauvé qui, de son côté, les a aidés à biter le texte en leur apportant toute son expérience.

« Malheureusement pour eux, leurs nouvelles n'ont pas été retenues par le jury national », explique Ophélie Classe. Mais il n'y a aucune déception car leur but n'était pas de gagner mais de participer, d'échanger et d'avoir des bons moments de partage. »



L'écrivaine québécoise Alexandra Théry-Sauvé a animé deux ateliers d'écriture.

APRÈS LES MOTS, LE FOOT

Le rendez-vous est donné ce samedi au stade Claude-Jacques, rue André-Chénier de Châlons, de 10 heures à 18 h 30. En partenariat avec l'ASPTT football de Châlons et le District Marne, la Licra de Châlons organise un grand tournoi de foot afin de promouvoir les valeurs d'égalité, de fraternité, de respect de l'autre à travers le sport. Ainsi, plus de 400 jeunes footballeurs, de 6 à 13 ans, seront présents.



- **Les universités d'automne avec l'UNHAJ**

Les universités d'automne de notre Union Nationale se sont déroulées du 13 octobre et 15 octobre 2023 au bord du lac de Serre Ponçons où nous nous sommes retrouvées avec entre acteurs du réseau habitat Jeune – salariés, bénévoles, jeunes, partenaires, ... Autour de la transformation écologique.

4 membres de notre équipe se sont déplacés à cet événement riche en partages et en réflexions.

L'équipe de l'HajeCC a eu l'occasion de tenir un stand au village des initiatives pour présenter à l'ensemble du réseau nos box solidaires.



La food-box solidaire de l'HAJECC

À Châlons-en-Champagne, une foodbox a été installée à l'accueil de la résidence. Elle est alimentée par les surplus des restos du Cœur et de la cuisine centrale communale.

Deux structures avec lesquelles l'association HAJECC (Habitat Jeune Châlons en Champagne) a noué des partenariats. Barquettes de plats cuisinés, fruits, yaourts : le frigo et le placard solidaires ne restent jamais pleins longtemps. Grâce au groupe WhatsApp qui permet d'annoncer les livraisons, en moins de 24h tout est récupéré.

Article issu du magazine de
l'Habitat des jeunes – N°15 –
décembre 2023



• Foire de Chalons 2023

Evènement annuel incontournable de la rentrée sur la ville de Châlons-en-Champagne où nous sommes présents chaque année :

- lundi 04 septembre 2023 au village des associations organisé par la ville
- mercredi 06 septembre 2023 au village des métiers sur le stand de la Mission Locale
- jeudi 07 septembre 2023 au Villages des jeunes avec Action Logement

Nous remercions nos partenaires pour leur invitation. Notre présence nous permet une visibilité et une bonne communication de nos services auprès du public et des partenaires.



• Emission de Radio Mau-Nau

L'HajeCC a accueilli une émission de radio pour fêter les 1 an du CEJ (contrat engagement jeune) ! Radio Mau-Nau a enregistré une émission de radio consacrée au 1 an du dispositif CEJ. Organisée la Mission Locale de Chalons, cette émission a permis de recueillir le témoignage des acteurs de ce dispositif et des jeunes engagés dans un CEJ. Merci pour le Focus sur l'HAJECC et la mise en lumière de notre partenariat.



5. LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne

5.1 - Projet des Plateformes LOJ'Toît de la Région Grand Est



Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est issu d'un projet régional de la Région Grand Est. Actuellement 25 plateformes sont développées. L'objectif est d'étendre et de développer ses services afin de créer un maillage régional dans le but de pouvoir répondre à tous les besoins du public en matière de logement. Ce guichet unique pour le logement intervient auprès des jeunes de 16 à 30 ans et vise à faciliter l'accès au logement.

5.2 - Présentation de LOJ'Toît Jeunes de Châlons-en-Champagne

LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est le guichet unique pour le logement des jeunes. Il a pour but d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes de 15 à 29 ans qui ont un projet logement sur le territoire de Châlons-en-Champagne et son agglomération.

La Service LOJ'Toît Jeunes s'est ancrée au sein de la ville de Châlons-en-Champagne grâce au réseau de partenaires de l'HaJeCC. Le partenariat avec les acteurs de la ville (Mission Locale, E2C, CFA, CCAS, SIAO, SMV...) autour de la jeunesse permet de toucher de plus en plus de jeunes dans le besoin. La promotion des nouvelles formes d'habitat est l'objectif des années à venir.

Une charte qualité a été mise en place afin de reconnaître et partager les valeurs du service LOJ'Toît Jeunes ainsi que la qualité du service rendu.

Un accompagnement personnalisé

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne repose sur le principe d'AIOA (Accueil, Information, Orientation, Accompagnement). L'objectif est de réaliser un diagnostic social pour chaque jeune rencontré afin de pouvoir proposer des solutions et un accompagnement personnalisé selon les besoins du jeune.

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne propose un accompagnement dans toutes les démarches administratives liées au logement, à l'accès aux droits, à l'aide à l'insertion et au maintien dans le logement, à l'accès aux dispositifs d'aide, à l'accompagnement budgétaire etc...

L'intervenante socio-éducative de LOJ'Toît Jeunes a également un rôle préventif auprès des jeunes afin de préparer au mieux leur projet logement. Au-delà de faciliter l'insertion dans le logement, elle aide à s'y maintenir.

Les interventions collectives

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a pour but d'intervenir de façon collective. Il informe également les jeunes sur toutes les démarches en matière de logement et fait également de la prévention sur les risques locatifs (budget etc...).

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne organise des interventions collectives à l'extérieur dans les structures partenaires afin d'atteindre au maximum son public. L'information collective est une méthode complémentaire à l'accompagnement individuel.

Le développement du partenariat sur le territoire

LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a pu développer son réseau de partenaires locaux avec les structures qui interviennent auprès d'un public jeune telles que la mission locale, les bailleurs sociaux, l'ACCP, le centre ALMEA, l'Ecole de la Deuxième Chance, Action Logement, INEMA, les résidences ADOMA, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le CCAS de Châlons-en-Champagne, le service d'accompagnement social de la CAF, le SIAO, CIDFF etc...

La mission locale est l'un de nos principaux partenaires dans l'orientation régulière de jeunes qui ont besoin d'information ou d'accompagnement dans le cadre d'une recherche de logement. Pour faciliter les orientations, une permanence a lieu chaque semaine au sein des locaux de la Mission Locale. Nous effectuons également des réunions mensuelles avec un conseiller référent qui nous permettent d'approfondir l'analyse des besoins des jeunes.

Ces partenariats contribuent au repérage des jeunes en difficulté qui ont besoin d'information ou d'accompagnement dans le domaine du logement. Les partenaires orientent ensuite au service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne qui se charge de trouver des solutions en effectuant un diagnostic social et en évaluant leurs besoins et leurs potentialités. Cela permet de mutualiser nos compétences et permettre au service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne de proposer des réponses et solutions adaptées aux besoins des jeunes.

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne travaille également en partenariat avec les services LOJ'Toît Jeunes Marnais (Reims et Epernay) et ceux de la Région Grand-Est. Cela permet d'échanger sur nos pratiques professionnelles et de se coordonner face aux demandes des jeunes en mobilité professionnelle.

Le fonctionnement du service au sein de l'HaJeCC

Des orientations sont réalisées régulièrement par les membres de l'équipe de l'HaJeCC (administratif et social). En effet, un fonctionnement spécifique a été mis en place. Lorsqu'une jeune rencontre des difficultés, il est orienté directement sur le Service LOJ'Toît Jeunes. Un rendez-vous est fixé dans le but d'accompagner le jeune et qu'il puisse bénéficier de toutes les informations nécessaires.

5.3 - L'activité du Service LOJ'Toît Jeunes

Ateliers collectifs

- Ateliers Projet Logement

Cet atelier est destiné à tous les jeunes ayant le projet de s'installer dans un logement autonome. Pour les résidents de l'HaJeCC, il est adapté et proposé prioritairement aux jeunes qui vont atteindre leurs deux ans d'hébergement. L'objectif est d'apporter toutes les informations nécessaires à l'installation dans un logement, de la recherche à l'emménagement. Cette intervention est également proposée aux partenaires qui repèrent au préalable les jeunes concernés.

Il se décline en trois séances d'information collectives : « je recherche un logement », « je trouve mon logement », « je m'installe dans mon logement ». Les Ateliers Projet Logement ont été retravaillés afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes. L'objectif est de les développer et de les proposer aux différents partenaires pour l'information collective de groupe de jeunes.

- Ateliers Budget : Paie ton logement



Cet atelier a été créé en 2020. Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne propose ces formations auprès des partenaires. Des interventions régulières sont planifiées toute l'année notamment auprès de la Mission Locale de Châlons-en-Champagne.



Cette intervention permet aux jeunes d'appréhender le budget d'un logement autonome. Il vise à susciter la prise de conscience et l'anticipation pour son entrée dans un logement. Des sujets transversaux sont évoqués tels que la démarche de recherche et les procédures pour accéder au logement, les aides, les assurances etc...

Elargissement zone rurale : Depuis début 2023, le Service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne intervient à la Mission Locale de Sainte-Menehould sur des groupes de jeunes en Contrat Engagement Jeune.

- Intervention collective avec Action Logement à la Mission Locale de Châlons-en-Champagne

Nous sommes intervenus au sein de la Mission Locale au mois de mai 2023. L'objectif de cette intervention collective était de rencontrer des jeunes alternants, salariés ou jeunes en insertion professionnelle pour promouvoir les aides que propose Action Logement, et ainsi de faire le lien avec les démarches d'insertion dans le logement.

Jeux éducatifs

- DILEMME



Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est ambassadeur du jeu éducatif Dilemme depuis l'année 2021. Ce jeu éducatif est proposé par l'association CRESUS. Cette association vise à prévenir le phénomène de surendettement, des difficultés financières et elle favorise la pratique prudente de l'argent.

Dilemme est un outil ludique et éducatif qui permet aux jeunes d'acquérir des connaissances et les bons réflexes pour bien gérer son budget.

C'est un jeu très apprécié des jeunes. Il permet de se visualiser dans une vie autonome, avec des choix à faire, des imprévus à surmonter et des projets à envisager.



Les partenariats développés

Partenariat avec le Conseil Départemental

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne participe aux commissions FAJ de Châlons-en-Champagne. Cette aide favorise l'insertion dans le logement pour des jeunes en insertion professionnelle, qui perçoivent peu de ressources. Elle permet de sécuriser le parcours locatif du jeune.



Partenariat In&ma Campus Châlons



Le Service LOJ'Toît Jeunes va travailler avec In&ma afin de répondre aux besoins de logement des jeunes alternants. L'objectif sera de faciliter l'accès à la résidence le Faubourg mais également vers les autres solutions de logement sur la ville de Châlons-en-Champagne.

Rencontre Santé Précarité

Le Service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne ainsi que le service social de l'association HaJeCC sont intégrés aux rencontres santé/précarité. Ces rencontres ont lieu tous les 2 mois. Elles permettent de réunir un grand nombre d'acteurs sociaux du territoire. Nous échangeons sur les situations les plus complexes afin de trouver des solutions ensemble. Ces rencontres sont très enrichissantes en termes de partenariat et d'échange d'information.

Rencontre du service Médiation Familiale de l'UDAFF

Le Service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a rencontré le service de médiation familiale lors d'un évènement partenarial. Une réunion est prévue en 2024 afin de travailler ensemble sur l'orientation mutuelle de jeunes qui ont le besoin de rétablir des liens familiaux ou de mener à bien un projet logement. Le Service LOJ'Toît Jeunes rencontre une majorité de jeune en conflits familiaux, cela permettrait de proposer un accompagnement sur cette problématique avant d'évoquer le besoin urgent de prendre un logement.

Recyclerie Châlonnaise

Depuis la création de la Recyclerie Chalonnaise, le Service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne oriente les primo locataires vers ce type de solutions afin de se meubler à moindre coût. Un partenariat est en cours pour envisager des solutions déjà anticipées pour la problématique de l'ameublement des jeunes.

Partenariat avec Action Logement



Depuis la création du service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne, nous travaillons avec Action Logement afin de promouvoir les dispositifs d'aide pour les jeunes accompagnés. Nous sommes en relation avec différents interlocuteurs que

nous pouvons solliciter afin de faire avancer les démarches et gérer plus rapidement des dossiers urgents.



Nous avons continué à proposer des permanences Action Logement qui permettent d'informer les jeunes sur les aides que propose l'organisme. Celle-ci se déroule dans les locaux de la résidence le Faubourg. Cette permanence est ouverte également aux jeunes extérieurs qui ont entre 15 et 30 ans.

Le service LOJ'Toît Jeunes participe à des groupes de travail impulsés par Action Logement. Nous avons constaté la difficulté de loger des jeunes mineurs apprentis, en alternance, en stage (insertion professionnelle). Les solutions restent très limitées et engagent toujours la responsabilité des parents. L'objectif est de trouver des solutions alternatives pour aider ces jeunes dans leur mobilité. Différents acteurs sont réunis pour travailler à ce sujet (Almea Formation, UNPI, Conciergerie économique Chalons Agglo, Mission Locale, Ensemble 2 Générations etc...).

Partenariat SIAO

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a renforcé son partenariat avec le SIAO51. Il travaille étroitement avec les travailleurs sociaux du SIAO afin de pouvoir orienter des demandes d'insertion pour les situations les plus précaires. Cela peut mener ensuite à une orientation du jeune vers des structures d'hébergement. Pour des orientations vers l'HAJECC, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne se coordonne avec les partenaires orienteurs pour qu'une demande d'insertion soit réalisée (avec orientation sur la résidence le Faubourg). Cela permet une priorisation des jeunes en commission d'attribution logement au sein de l'HaJeCC.

Les formations réalisées

Formation sur la gestion locative

En avril 2023, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a pu bénéficier d'une formation à distance sur le thème de la gestion locative. Cette formation a été proposée par le réseau LOJ'Toît Jeunes, la Région Grand Est. Cette formation a été animée par la CCI Moselle. Nous avons bénéficié d'informations concernant l'actualité juridique de la gestion locative et également sur la vie du bail d'habitation principale.

Promeneur Du Net : formation développement de contenu sur les réseaux sociaux

Le Service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne fait partie du réseau des Promeneurs du Net depuis septembre 2022.



L'objectif des Promeneurs du Net est d'assurer une présence éducative et informative sur Internet, via les réseaux sociaux. A ce jour, le Service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est présent sur Facebook, Instagram et WhatsApp. Le but est de s'adapter aux moyens de communication de notre public jeune.

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a participé à la journée départementale des Promeneurs du Net en mars 2023. Nous avons pu rencontrer les autres acteurs et participer à des groupes de travail lors de cette journée.

En novembre 2023, Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a souhaité participer à la formation concernant le développement de contenu sur les réseaux sociaux. En effet, il semblait important d'entrer dans une dynamique à travers l'information par les réseaux sociaux. C'est le mode de communication utilisé par la jeunesse. Il est indispensable de s'adapter et être disponible aussi via les réseaux sociaux.

Les Kits d'installation

La Région Grand Est a permis au service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne de pouvoir proposer des kits d'installation aux jeunes de 15 à 29 ans, en activité, hors étudiant. Cette opération a pour but d'aider les jeunes à s'installer. Chaque service LOJ'Toît Jeunes peut lui-même confectionner ses propres KITS. Il suffit d'inscrire le jeune sur la plateforme JEUNEST et ensuite valider la transaction sur notre compte professionnel une fois le kit distribué. L'association est ensuite régularisée de la somme dépensée pour chaque kit.

Ce fonctionnement est avantageux et rapide pour les jeunes. Le montant de l'aide a été revalorisée en 2023, elle est passée de 25 € à 40 €. Nous avons décidé de ne proposer plus qu'un seul kit qui comprend des produits d'hygiène du logement ainsi que de l'équipement cuisine et linge de maison.



Les interventions collectives extérieures



Dans le cadre de la dynamique partenariale et des besoins des jeunes, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est intervenu auprès de différents publics, notamment auprès des jeunes en CEJ et à l'E2C. Au total, le service LOJ'Toît Jeunes de Châlons-en-Champagne aura réalisé 24 interventions collectives sur l'année 2023, soit 82 jeunes informés.

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne propose différentes prestations liées à l'insertion dans un logement autonome ainsi que la gestion de budget.

Participation au COPIL des services LOJ'Toît Jeunes avec la Région Grand Est

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne participe activement aux rencontres organisées par la Région Grand Est dans le cadre du réseau LOJ'Toît Jeunes.

Des groupes thématiques sont proposés sur différents thèmes afin que tous les professionnels puissent échanger sur les différents sujets dans l'objectif de mutualiser nos compétences. Cela permet à nos services respectifs de s'enrichir, de mettre en commun certains outils et ainsi de partager et d'échanger



sur nos expériences et nos problématiques. Ces groupes sont d'un grand intérêt pour notre enrichissement.

Communication



*Forum Alternance Mission Locale
Châlons-en-Champagne*



Foire de Châlons-en-Champagne

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne participe activement aux différents événements sur les villes de Châlons-en-Champagne et de Reims. L'objectif est de communiquer et de permettre une facilité d'accès au dispositif LOJ'Toît Jeunes. Ces représentations sont indispensables et permettent de favoriser le bouche-à-oreille. C'est un moyen d'échanger avec les partenaires et ainsi d'en rencontrer de nouveaux.

En 2023, nous avons participé une nouvelle fois au forum Ça Déménage sur le Grand Reims avec l'association Noël Paindavoine (service LOJ'Toît Jeunes Reims). Nous avons également participé au Forum alternance avec la Mission de Châlons-en-Champagne en avril 2023.

En septembre 2023, nous étions présents durant 3 jours à la foire de Châlons-en-Champagne.



Forum IEPS Châlons-en-Champagne



*Forum ça déménage à
l'association Noël-Paindavoine de*

5.4 - Les perspectives 2024

Pour l'année 2024, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne va continuer à développer les interventions collectives sur le milieu rural. Nous avons le projet de mettre en place l'intervention « paie ton logement » au sein de l'E2C de Châlons-en-Champagne, toujours dans le but d'anticiper les risques locatifs via de la prévention sur le budget du logement.

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne va mettre en place un comité de pilotage sur l'année 2024. Cela permettra de faire le point sur ces premières années de fonctionnement du service. Les problématiques seront évoquées avec les partenaires.

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne souhaiterait mettre en place un évènement en lien avec le logement des jeunes regroupant les partenaires locaux œuvrant en faveur de la jeunesse.

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne va aussi renforcer sa présence sur les réseaux sociaux afin de communiquer et atteindre plus facilement les jeunes à travers cette pratique.

5.5 – Bilan quantitatif 2023

Sur l'année 2023, LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a rencontré 223 jeunes contre 232 sur l'année 2022.

Profil des jeunes accompagnés

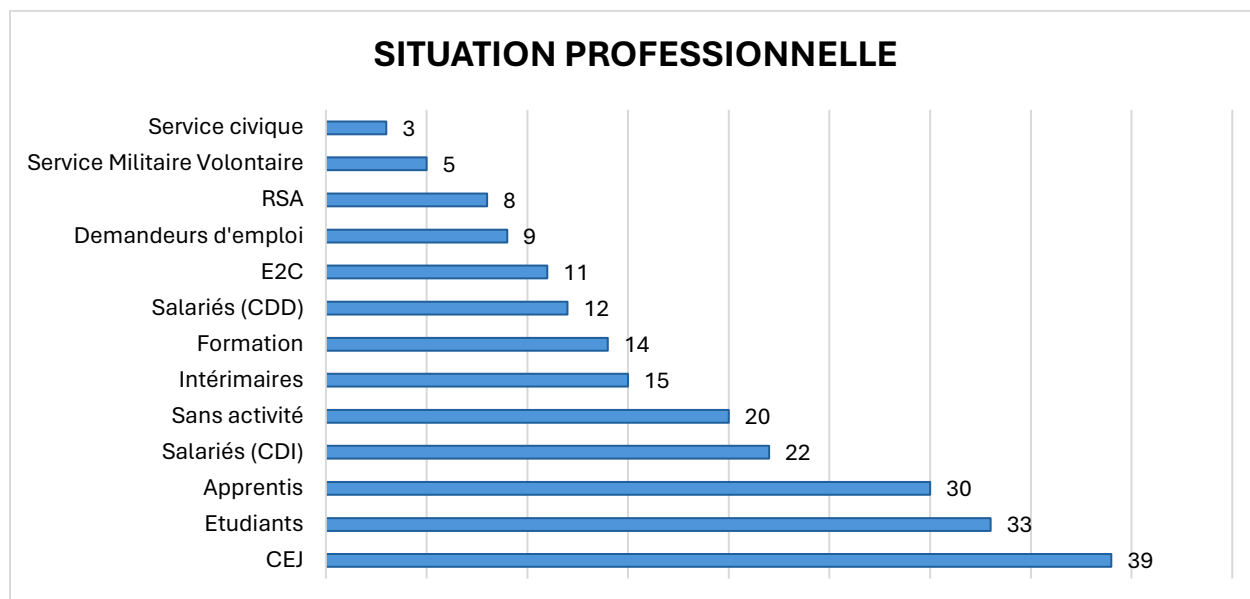


Le Service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne rencontre principalement des personnes seules. Néanmoins, le service LOJ'Toît Jeunes accompagne également des couples ou familles vers des logements autonomes, souvent pour réadapter le logement à la composition familiale.

En 2023, le nombre de jeunes sans ressource a augmenté fortement, ces jeunes sont parfois en attente de premiers revenus. Il y a toujours une majorité de 62.30 % de jeunes ayant moins de 600€/mois. Cela démontre toujours la situation de précarité des jeunes rencontrés.

La part des jeunes sans ressource (17.5 %) est une problématique importante, c'est un frein à l'insertion des jeunes dans le logement. Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est toujours confronté à des situations urgentes et très instables car les solutions restent très restreintes. Le SIAO est un partenaire important dans le cadre d'orientation vers des hébergements d'urgence.

Situation professionnelle



En 2023, nous rencontrons toujours une part importante de jeunes en Contrat Engagement Jeune (18% des jeunes rencontrés). En effet, une majorité de jeunes ont moins de 600€/mois. Ces jeunes sont dans des situations précaires qui demandent une attention particulière dans l'accompagnement (équipement logement, demandes d'aide financière, demande SIAO etc...). La démarche d'insertion vers le logement reste difficile.

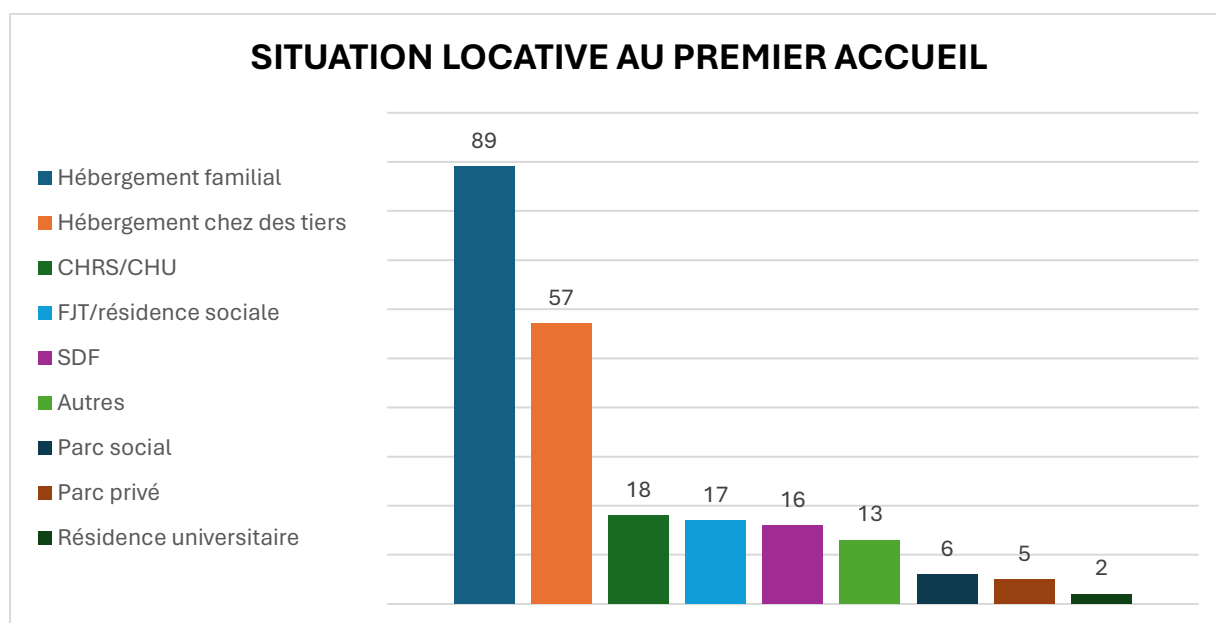
Les apprentis représentent 14% des jeunes reçus au service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne. Ces jeunes ont souvent une problématique de mobilité. Ils doivent bien souvent se rapprocher du lieu de l'entreprise. Ils sont parfois dans la nécessité d'accéder à deux logements si l'entreprise est trop éloignée du lieu de formation.

Le Service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a rencontré une part conséquente de jeune en emploi, 15.2 % (CDI 9.4% – CDD 5.8%). Sur ces jeunes rencontrés, une majorité accède à leur premier emploi et souhaite prendre leur indépendance. Nous avons bien souvent des jeunes en mobilité professionnelle, qui sont originaires du milieu rural et qui n'ont pas de moyen de locomotion. Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne oriente régulièrement ces jeunes vers le logement de type Résidence Sociale Jeunes qui reste une solution adaptée pour une prise en charge rapide et avec moins de formalités.

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne a rencontré une part importante de jeunes sans activité – 16.6% (comprenant aussi les bénéficiaires du RSA et de l'ARE). Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne oriente vers les partenaires relais en lien avec l'insertion professionnelle des jeunes. L'objectif étant d'allier emploi et logement.

Ces chiffres sont représentatifs de la conjoncture actuelle et montre l'importance de notre service pour tous les publics jeunes.

Situation locative au premier accueil

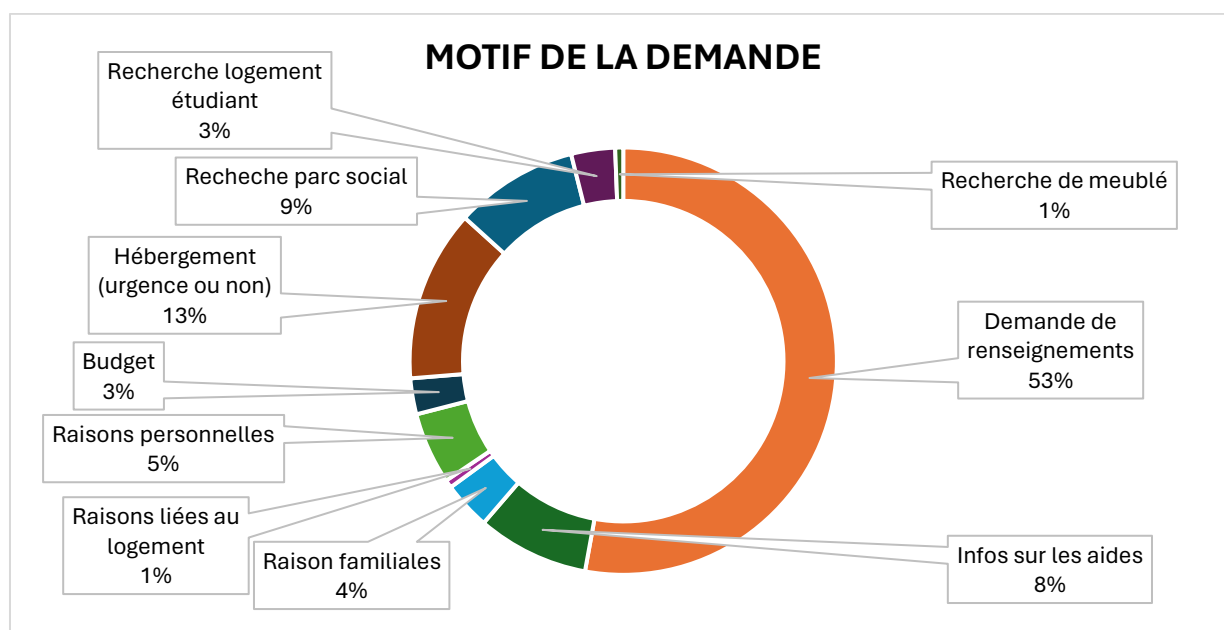


Un grand nombre des jeunes accueillis sont en situation instable, hébergé chez des tiers, en recherche de logement avec la problématique de l'urgence. Leur hébergement est bien souvent de courte durée. La majorité des jeunes sont hébergés chez leurs parents et doivent trouver un logement soit pour leur mobilité professionnelle ou soit pour une grande part pour ruptures familiales.

En 2023, 40% (même pourcentage que l'année dernière) des jeunes rencontrés sont hébergés chez leur famille et 26 % chez des tiers. L'hébergement chez des tiers suppose davantage une instabilité et un besoin rapide de trouver une solution logement. Les jeunes hébergés chez des tiers sortent souvent d'un hébergement familial difficile. Sur tous les jeunes rencontrés, 7% (même pourcentage que l'année 2022) étaient SDF lors du premier accueil. Dans ce cas, le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne informe et oriente sur les solutions d'urgence (115, SIAO, Croix Rouge, Secours Catholique etc...). Lorsque la situation le permet (revenus et situation professionnelle adéquate), le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne accompagne le jeune afin qu'il puisse trouver une solution logement dans les plus brefs délais.

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne accueille également des jeunes résidents en FJT et/ou résidence sociale. Ce sont des jeunes qui souhaitent s'orienter vers un logement autonome.

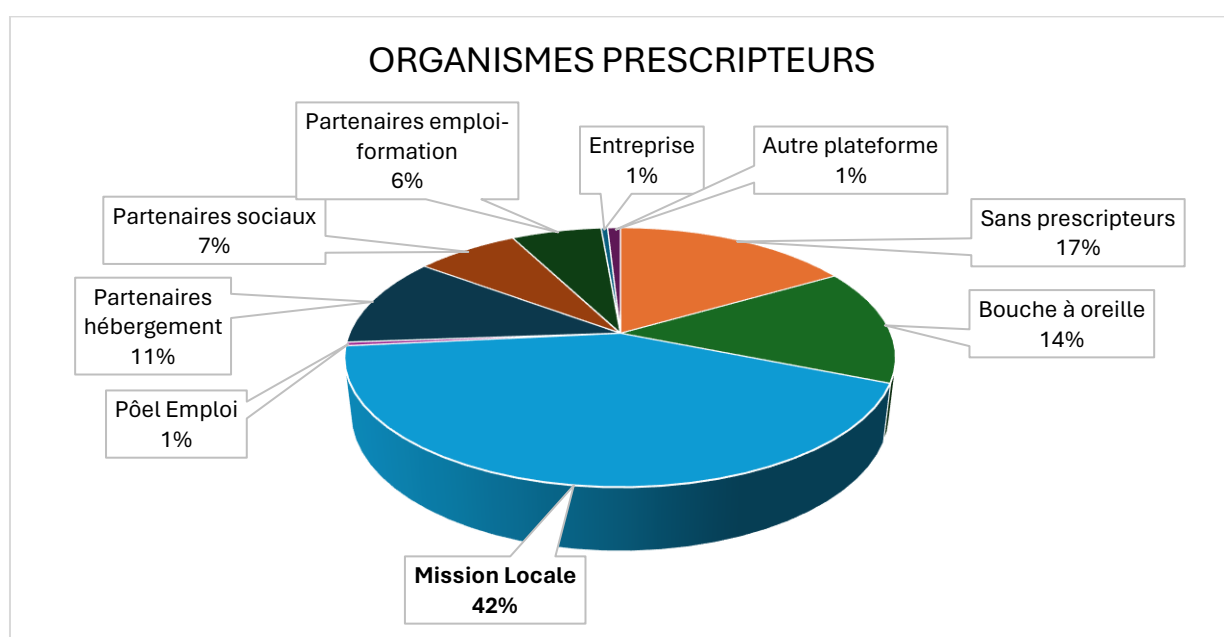
Demande des jeunes rencontrés



En 2023, 53% des jeunes se sont présentés pour une demande de renseignement. Cette demande est souvent en lien avec des raisons familiales ou professionnelles. Cette demande de renseignement cache en réalité un réel besoin de trouver une solution de logement de manière rapide. Nous pouvons voir que 13 % des demandes présentent un besoin urgent de trouver un hébergement (solution rapide et sans trop de formalité, temporaire, ou d'urgence). Les jeunes rencontrés sont bien souvent dans une situation précaire qui demande de trouver une solution rapide et adaptée (besoin d'accompagnement vers l'autonomie).

Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne est un service d'accueil et d'information. Il mène à l'orientation et à l'accompagnement dans les démarches grâce au diagnostic social effectué lors de la rencontre avec les jeunes.

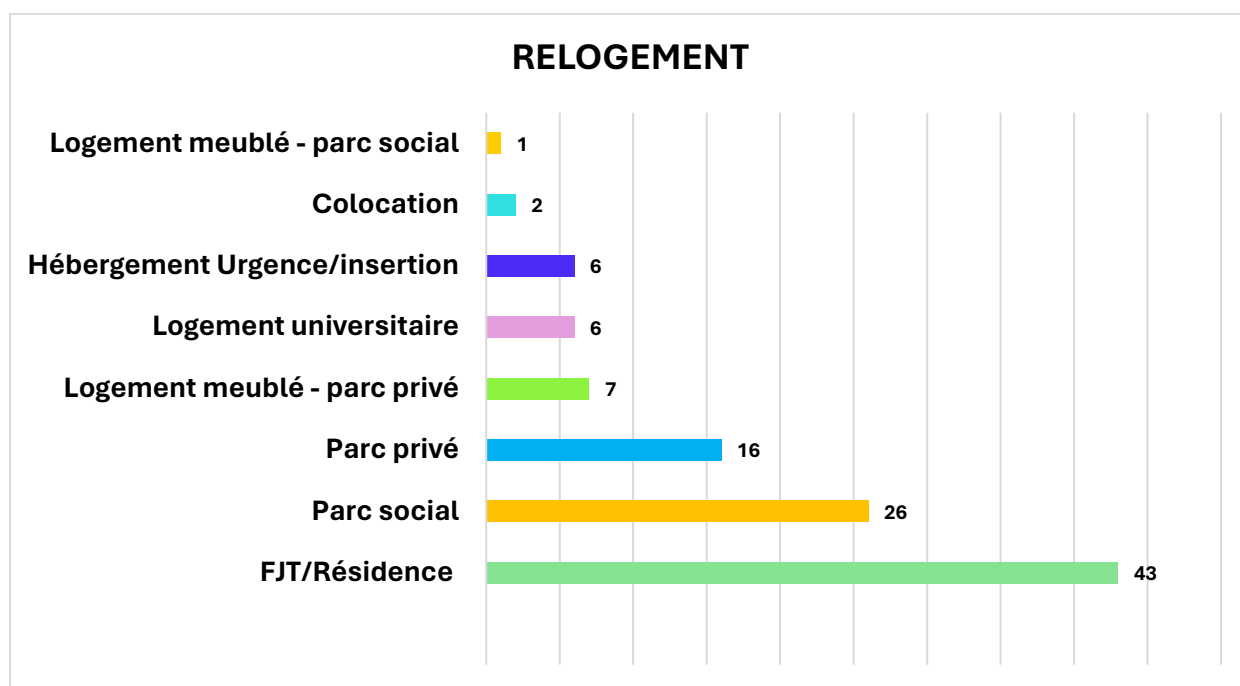
Organismes prescripteurs

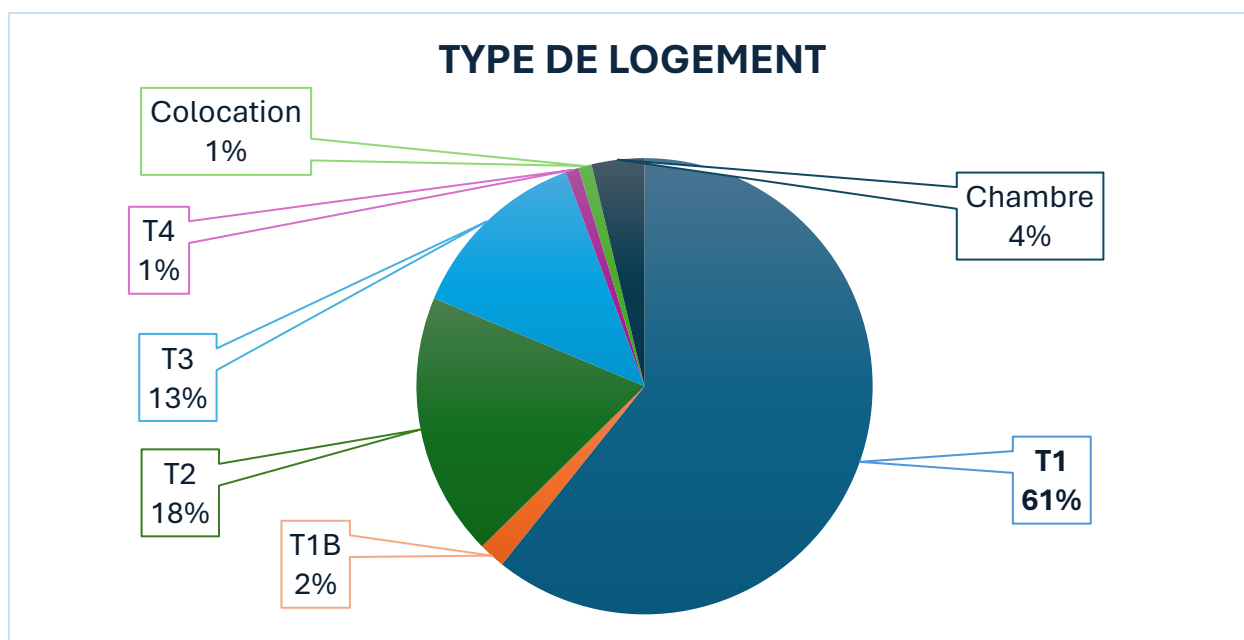


Le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne reçoit une majorité d'orientation de la Mission Locale qui est son principal partenaire. Différents partenaires sont également acteurs dans l'orientation des jeunes. Une majorité des jeunes ayant entre 18 et 25 ans sont bien souvent connus des services de la Mission Locale. Les permanences hebdomadaires réalisées par le service LOJ'Toît Jeunes Châlons-en-Champagne permettent de capter les jeunes plus facilement. Ils évoquent également plus régulièrement leurs problématiques en entretien individuel avec les conseillers référents.

En 2023, la part du bouche-à-oreille et des rencontres sans prescriptions a augmenté. Les jeunes sont parfois informés du service LOJ'Toît Jeunes via un ami ou bien il se déplace par hasard au sein de la résidence le Faubourg pour exprimer leur besoin d'information logement. Une banderole LOJ'TOIT JEUNES est visible sur le devant de la résidence.

Relogement des jeunes et types de logement





Le Service LOJ'Toit Jeunes a pu voir 107 jeunes relogés durant l'année 2023. Sur ces jeunes relogés, 40% ont pu intégrer une résidence sociale/jeunes. Cette solution d'hébergement est adéquate car elle est temporaire et adaptée aux jeunes en quête d'autonomie et d'insertion sociale. Le parc social (25% des jeunes relogés) est aussi recherché par des jeunes lorsque la situation est plus stable (CDI confirmé, CDD longue durée, bénéficiaire du chômage sur une longue durée etc...). Certains jeunes ont envie d'avoir un logement pour lequel ils vont pouvoir s'y investir (ammeublement etc...).

Le nombre de jeunes relogés a baissé de 38 % en 2023. Durant l'année 2023, l'HaJeCC a eu un début d'année élevé en terme d'occupation, avec peu de départ. Il a donc été difficile de reloger certains jeunes. Les bailleurs sociaux sont également en flux tendu et manque de disponibilité. Le service LOJ'Toit Jeunes Châlons-en-Champagne a rencontré des jeunes sur le dernier trimestre 2023, certains suivis sont encore en cours.

La demande des jeunes est principalement orientée vers des logements de type studio/T1 et T2 qui sont des solutions de logement plus accessibles étant donné la situation (personne seule, situation professionnelle instable, peu de ressources...).



6. Auberge de jeunesse

6.1 – Présentation



L'Auberge de Jeunesse de Châlons-en-Champagne est située en centre-ville, proche de tous les monuments historiques et des jardins. Elle est d'ailleurs à la croisée de deux canaux maillant le centre-ville et les Jards.

L'Auberge de Jeunesse est ouverte toute l'année avec une fermeture annuelle pendant les vacances de Noël.

Nos horaires d'ouverture : du 1^{er} mai au 31 octobre de 14 H 00 à 18 H 00 et du 1^{er} novembre au 30 avril de 16 H 00 à 18 H 00 et les weekends sur rendez-vous.

Nous sommes affiliés à la Fédération des Auberges de Jeunesse pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre.

L'Auberge de Jeunesse propose une formule d'hébergement en chambre collective : 5 chambres de 3 lits avec douche et toilette, 1 chambre de 2 lits et un dortoir de 8 lits.

Nos services proposés : 1 grande salle commune avec cuisine tout équipée et télévision ainsi que l'accès gratuit à la WIFI. Nous proposons en option la location de draps et la possibilité payante d'utiliser une laverie. Concernant la sécurité, un gardien est présent toute l'année de 21 H 00 à 7 H 00.

Nous disposons d'un pôle de documentation en lien avec l'Office du Tourisme de Châlons-en-Champagne.

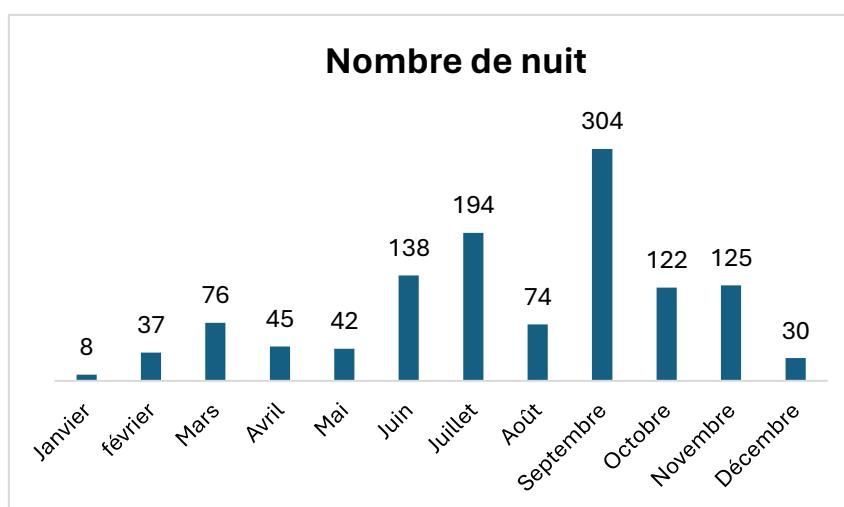
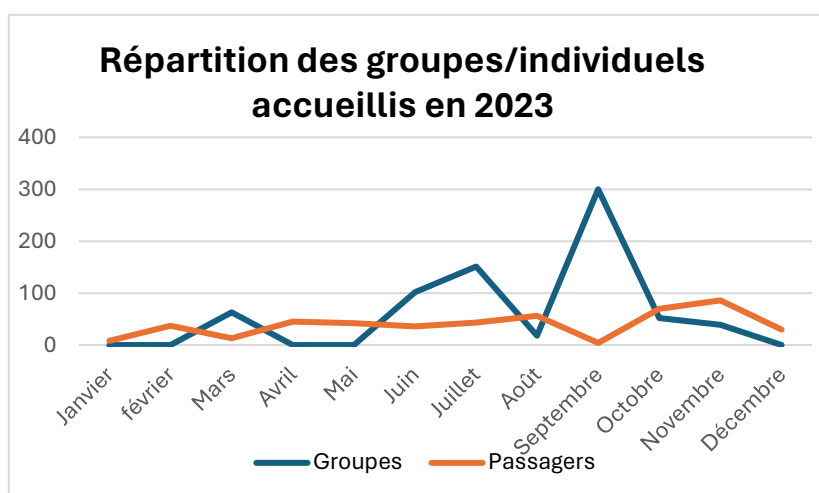
Nous orientons nos touristes vers les activités et le patrimoine Châlonnais.

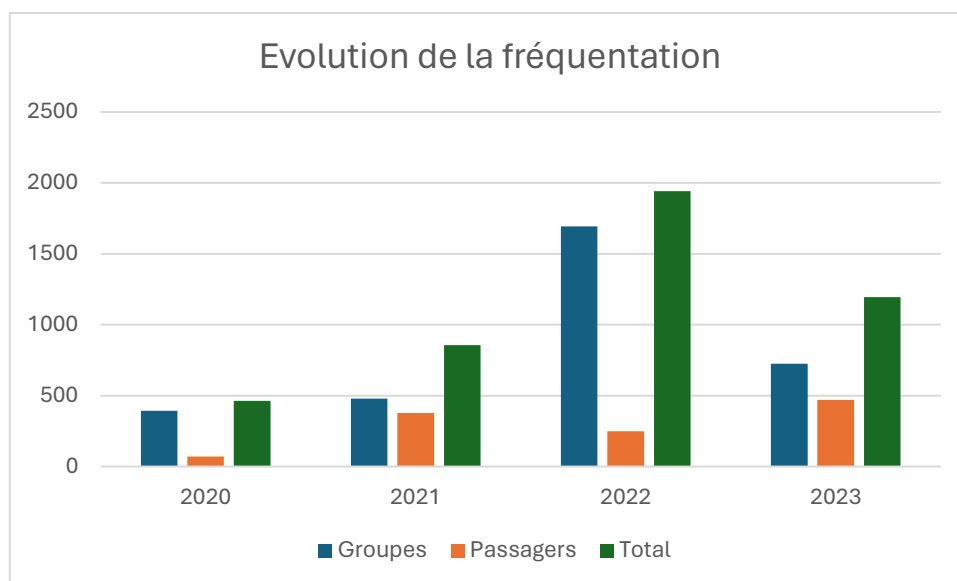


6.2 – Bilan de l'activité 2023

Répartition du nombre de nuitées

	Groupes	Passagers	Nombre de nuits
Janvier	0	8	8
Février	0	37	37
Mars	63	13	76
Avril	0	45	45
Mai	0	42	42
Juin	102	36	138
Juillet	151	43	194
Août	18	56	74
Septembre	300	4	304
Octobre	52	70	122
Novembre	39	86	125
Décembre	0	30	30
TOTAL	725	470	1195

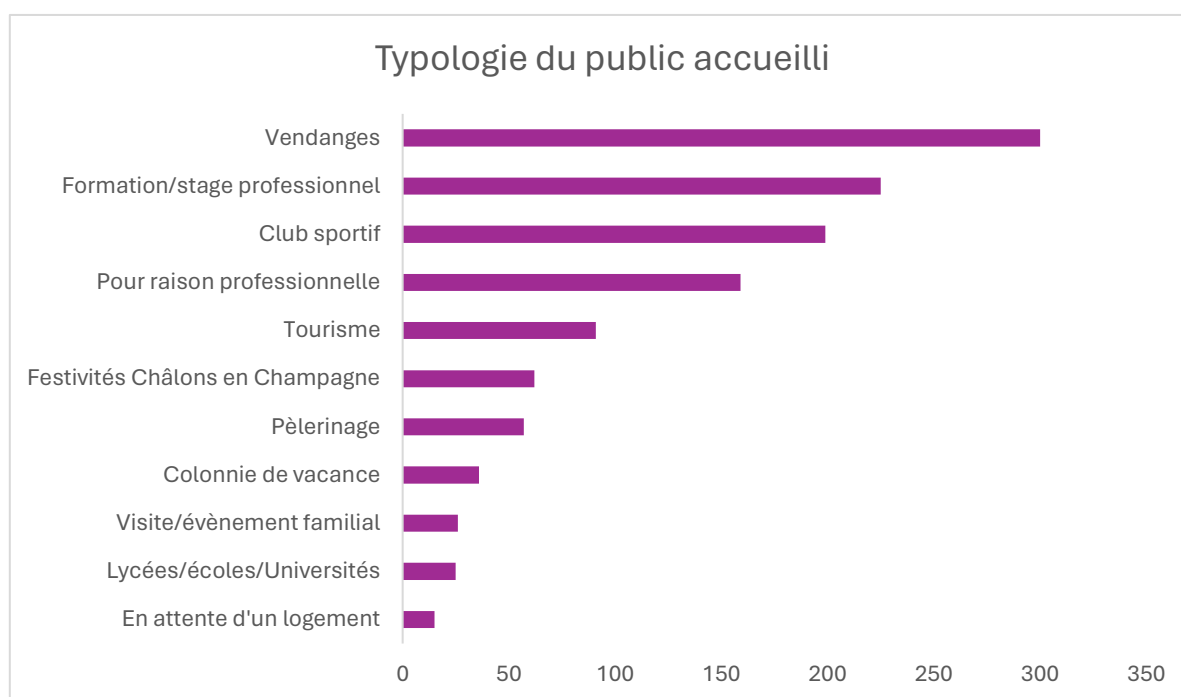




En 2023, nous avons réalisé 1195 nuitées. La comparaison avec 2022 est délicate, car nous avons eu 971 nuitées Auberge payantes en 2022, puis l'auberge a accueilli des réfugiés Ukrainiens pendant 3 mois (et représentant 970 nuits).

Nous constatons une augmentation des nuitées en juin et juillet pour des clubs sportifs, des jeunes en formation ainsi que pour des raisons professionnelles. Comme chaque année, nous avons eu une augmentation de fréquentation pour un groupe de vendangeur qui réserve l'Auberge de Jeunesse chaque année en septembre.

Typologie du public



En 2023, 19% de personne hébergé à l'Auberge de Jeunesse était en stage ou en formation. Nous avons 13% du public qui demandait une chambre à l'Auberge pour des raisons professionnels (déplacement professionnel).

Comme tous les ans les vendangeurs (groupe le plus important de l'année) représentent 25%.

On constate une demande plus importante des clubs sportifs comparé aux années précédentes.

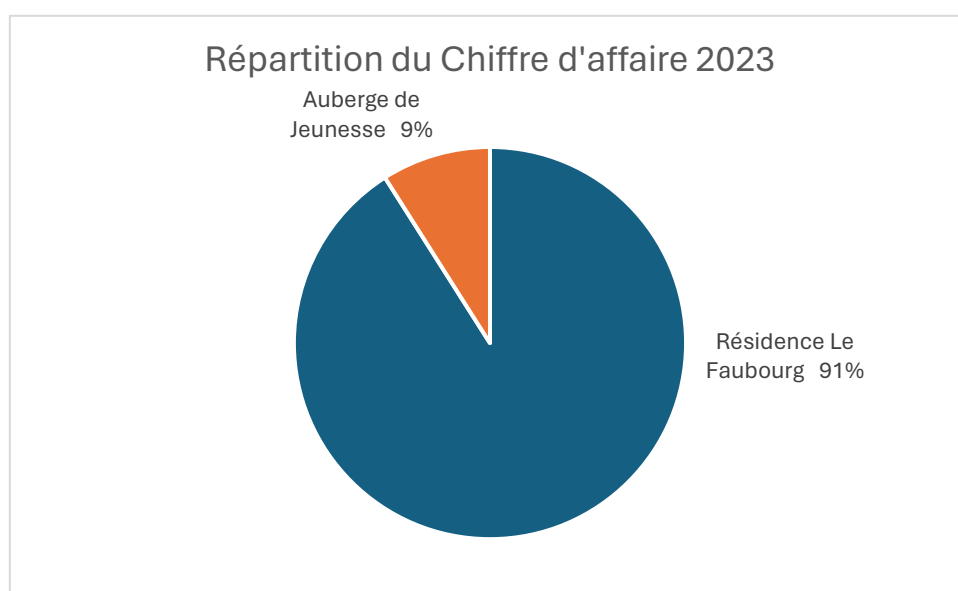
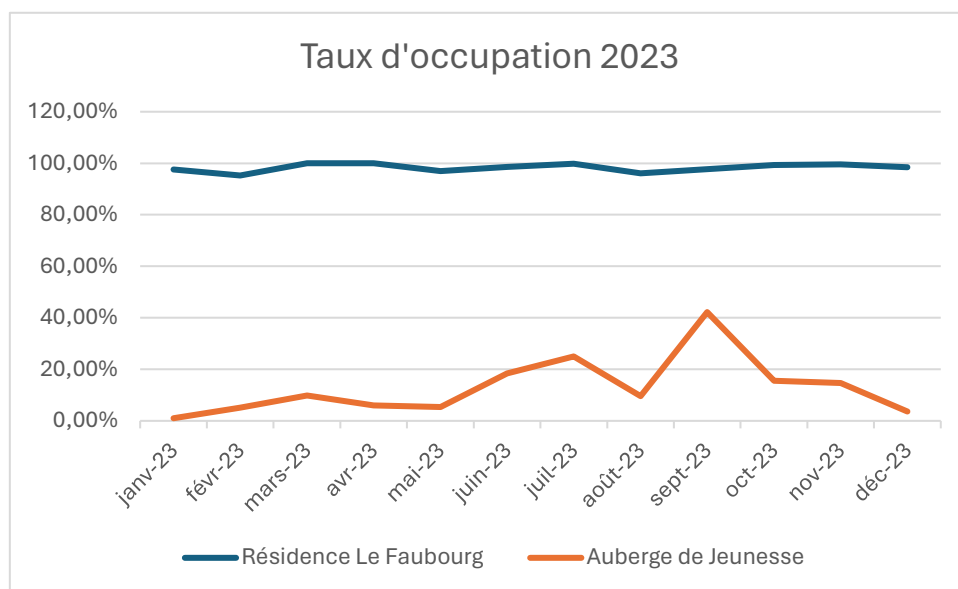
Nationalité du Public



La majorité des usagers sont de nationalité française (66 %). Les Polonais représentent 25 % car c'est la nationalité des vendangeurs. L'Auberge de Jeunesse a accueilli 95 % de personnes d'un pays venant de l'Union Européenne.

France	66%
Europe (hors France)	29%
Hors union européennes	5%

7. Activité hébergement



Depuis plusieurs années, la résidence Le Faubourg connaît un taux d'occupation maximal (98,36% en 2023). Cette situation ne nous permet pas de répondre à toutes les demandes, et nous laisse peu de temps entre chaque séjour pour remettre en état les studios qui ont 10 ans d'utilisation (nécessité d'entamer des travaux de remise en état, en plus du nettoyage).

La réflexion sur l'augmentation de notre nombre de lits est toujours d'actualité.

L'activité de l'auberge de jeunesse a démarré seulement en mars 2023, après des mois de janvier et février 2023 qui nous ont fait peur (1% et 5% de taux d'occupation sur les deux premiers mois de l'année). L'activité a repris à partir de mars 2023 avec notamment l'accueil de groupes sportifs et une hausse des nuitées pour raisons professionnelles.

La répartition du chiffre d'affaires est quasi-identique à l'année dernière, 91% pour la résidence le Faubourg et 9% pour l'Auberge de Jeunesse.



RAPPORT FINANCIER

2023

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 207	789	418	
	Autres immobilisations corporelles	99 640	94 752	4 888	12 437
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 343		2 343	2 343
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	218		218	218
TOTAL (I)		103 408	95 541	7 866	14 998
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	30 420		30 420	26 229
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	56 979		56 979	30 847
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	186 958		186 958	177 483
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 944		9 944	9 961
	TOTAL (II)	284 300		284 300	244 520
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		387 707	95 541	292 166	259 518
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				218	218
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	93 500	93 500
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(79 427)	(101 756)
	Excédent ou déficit de l'exercice	11 882	22 329
	Total des fonds propres (situation nette)	25 956	14 074
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		2 509
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		2 509
	Total des fonds propres	25 956	16 583
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	76 050	80 701
	Total des provisions	76 050	80 701
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		698
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 760	5 573
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 007	44 995
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	53 122	54 686
DETTES DIVERSES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	63 272	56 283
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	190 160	162 234
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		292 166	259 518
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		11 881,99	22 329,16
(1) Dont à moins d'un an		181 400	156 661
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 020	1 368
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	384 783	369 804
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	153 659	138 453
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	33 353	15 411
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	435	221
	Total des produits d'exploitation	573 250	525 257
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 944	1 967
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	259 907	240 089
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 147	11 884
	Salaires et traitements	191 471	182 678
	Charges sociales	73 013	70 563
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 734	8 945
	Dotation aux provisions	25 000	30 446
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	659	49
	Total des charges d'exploitation	571 875	546 620
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 375	(21 363)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 375	(21 363)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 420	1 035
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 420	1 035
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 420	1 035
RESULTAT COURANT avant impôts		3 795	(20 328)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	5 578	38 994
	Sur opérations en capital	2 509	3 663
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	8 087	42 657
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		8 087	42 657
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		583 757	568 949
TOTAL DES CHARGES		571 875	546 620
EXCEDENT ou DEFICIT		11 882	22 329
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		24 407	23 536
Bénévolat		30 180	28 740
TOTAL		54 587	52 276
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		24 407	23 536
Prestations			
Personnel bénévole		30 180	28 740
TOTAL		54 587	52 276



**Annexe de l'association
Habitat Jeune Châlons-en-
Champagne
aux comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2023

Montants en euros

Sommaire :

1 Présentation de l'association

- 1-1 **Objet social**
- 1-2 **Nature et périmètres des activités ou missions sociales réalisées**
- 1-3 **Description des moyens mis en œuvre**

2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

- 2-1 **Faits caractéristiques de l'exercice**
- 2-2 **Faits caractéristiques postérieures à la clôture**

3 Principes et méthodes comptables

- 3-1 **Changement de méthode comptable**
- 3-2 **Continuité d'exploitation**

4 Informations relatives au bilan

- 4-1 **Bilan Actif**
 - 4-1.1 **Tableau des immobilisations**
 - 4-1.2 **Tableau des amortissements**
 - 4-1.3 **Entrées et Sorties d'immobilisations corporelles**
 - 4-1.4 **Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles**
 - 4-1.5 **Immobilisations financières**
 - 4-1.6 **Titres de placement**
 - 4-1.7 **Produits à recevoir**
 - 4-1.8 **Charges à constatées d'avance**
 - 4-1.9 **Créances**
- 4-2 **Bilan Passif**
 - 4-2.1 **Fonds propres**
 - 4-2.2 **Provision pour risques et charges**
 - 4-2.3 **Etat des dettes**
 - 4-2.4 **Fournisseurs et comptes rattachés**
 - 4-2.5 **Dettes fiscales et sociales**

5 Informations relatives au compte de résultat

- 5-1 **Niveau de chiffre d'affaires des activités**
- 5-2 **Ventilation de l'effectif moyen**
- 5-3 **Produits exceptionnels**
- 5-4 **Charges exceptionnelles**

6 Autres informations

- 6-1 **Liste des administrateurs ayant des mandats en communs**
- 6-2 **Montant des rémunérations et avantages en nature versé aux cadres dirigeants**
- 6.3 **Contributions volontaires en nature**

1 Présentation de l'association

1.1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

« Proposer à tout jeune, sans distinction, en voie d'insertion professionnelle ou sociale, des équipements et des services leur offrant un appui matériel, moral et éducatif : logement, restauration, santé, formation, culture, emploi... »

1.2 Nature et périmètres des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi : hébergement sociale FJT / accompagnement social / suivi administratifs / animations / gestion auberge de jeunesse / gestion service logement

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines : l'effectif est de 5,20 ETP au 31 décembre 2023
- Autres moyens : l'association dispose de locaux mis à disposition gratuitement par la ville de Châlons en Champagne (Auberge de Jeunesse)

2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

- Taux d'occupation de la résidence du Faubourg proche de 100% et hausse de l'activité de l'Auberge de jeunesse.
- Hausse du coût de l'énergie en 2024 (électricité et chauffage), mais compensé grâce à l'obtention d'aides exceptionnelles en 2024 (Etat FJT, Bouclier EDF et CAF de la Marne).

2.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

Aucun.

3 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.2 Continuité d'exploitation

Les comptes clos, au 31 décembre 2023, ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Le résultat de l'exercice clos, au 31 décembre 2023, est excédentaire à hauteur de 11.882€ et les fonds propres à la clôture s'élèvent à 25.956€.

La trésorerie disponible permet d'assurer la continuité d'exploitation.

4 Informations relatives au bilan

4.1 Bilan actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubrique	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0 €	/	/	0 €
Immobilisations corporelles	100.245 €	602 €	/	100.847 €
Immobilisations financières	2.561 €	/	/	2.561 €
Total	102.806 €	602 €	/	103.408 €

4.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubrique	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0 €	/	/	0 €
Immobilisations corporelles	87.808 €	7.734 €	/	95.542 €
Immobilisations financières	/	/	/	/
Total	87.808 €	7.734 €	/	95.542 €

4.1.3 Entrées et Sorties d'immobilisations corporelles

Entrées : 602 €
Sorties : 0 €

Un aspirateur professionnel a été acquis en janvier 2023.
Pas de mise au rebut en 2023.

4.1.4 Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	de 4 à 10 ans
Matériel et outillages	Linéaire	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	de 5 à 10 ans

4.1.5 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Autres titres immobilisés	1 843 €
Parts sociales	500 €
Cautions/fonds de garantie	218 €

4.1.6 Titres de placement

Numéro	Dénomination	En comptabilité au 31/12/2023	Valeur au 31/12/2023	Plus ou moins-value latente
512 110	Livret A	76 691,27 €	76 691,27 €	0,00 €
512 112	Livret associatif	65 768,62 €	65 768,62 €	0,00 €
Total :		142 459,89 €	142 459,89 €	0,00 €

4.1.7 Produits à recevoir

606121	EDF aide habitat collectif 2nd semestre 2023	6 000,00 €
618500	UNHAJ RBT FRAIS UNIVERSITE SERRE PONCON	860,00 €
706 210	CAF solde prestation prévisionnel 2023	14 700,00 €
706 215	MISSION LOCALE INTERVENTIONS 2023	7 220,00 €
740 046	URHAJ GE ACTION LOGEMENT 2023	4 967,00 €
740 110	LOJ TOIT SOLDE REGION GRAND EST 2023	8 000,00 €
740 110	LOJ TOIT SOLDE VILLE 2023	2 000,00 €
740 110	LOJ TOIT SOLDE CAF MARNE 2023	1 000,00 €
740 049	ETAT DIHAL UNHAJ AIDE ENERGIE 2023	10 752,00 €
791 241	CONTRAT AIDE PARUZOT 08 à 12/2023	1 480,00 €

56 979,00 €

4.1.8 Charges constatées d'avance

602 221	Stock produit d'entretien LF Batycel pq+sacs poubelles	250,00 €
602 221	Stock produits d'entretien LF	150,00 €
602 228	Stock produit d'entretien AJ	80,00 €
606 310	Stock 3 Kits aménagement Service Logement	120,00 €
606 314	Stock micro-ondes 31 12 2023 (6)	570,00 €
606 314	Stock matelas 31 12 2023 (9)	1 199,00 €
606 314	Stock couettes 31 12 2023 (4)	89,00 €
606 314	Stock housses 31 12 2023 (16)	486,00 €
606 314	Stock plaques vitro (5)	994,00 €
606 412	Stock fournitures de bureau 31 12 2023	200,00 €
615 541	Stock 10 badges Trenoio Decamps	200,00 €
616 101	Assurance SMACL 2024	4 263,59 €
625 600	Stock gobelets + eau + cafés + champagne	380,00 €
625 601	ONPC SITE INTERNET 2024	762,00 €
625 601	Stock stylos + flyers 2023	200,00 €

9 943,59 €

4.1.9 Créances

Nature	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		à un an au plus	à plus d'un an
Résidents hébergement	11 001 €	11 001 €	
Factures à établir	19 418 €	19 418 €	
Total	30 419 €	30 419 €	

4.2 Bilan passif

4.2.1 Fonds propres

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise				
<i>Fonds propres statutaires</i>				
<i>Fonds propres complémentaires</i>	93 500 €			93 500 €
Report à nouveau	-101 756 €	22 329 €		- 79 427 €
Excédent ou déficit de l'exercice	22 329 €		- 10 447 €	11 882 €
Total des fonds propres (situation nette)	14 074 €	22 329 €	-10 447€	25 956 €
Total des autres fonds propres				
Subventions d'investissements	2 509 €		- 2 509 €	0 €
Provisions réglementées				
Total des fonds propres	16 583 €			25 956 €

4.2.2 Provision pour risques et charges

- **Engagements pris en matière de retraite**

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date du 31/12/2023, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à 51 050 € (charges sociales incluses). Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (fonction du taux de rotation des salariés et d'une table de mortalité) et d'une actualisation au taux de 3,10 %.

Ce montant est comptabilisé en provision pour charges.

- **Provision pour gros entretien**

Une provision pour gros entretien a été constituée sur l'exercice. Cette provision s'élève à 25.000€ sur l'exercice. Cette provision est constituée à l'appui d'un plan pluriannuel d'investissement sur 5 ans. Cette provision est destinée à couvrir les travaux des studios

4.2.3 Etat des dettes

Dettes	Degré d'exigibilité du passif			
	Montant brut	Moins d'1 an	À plus d'1 an	À plus de 5 ans
Emprunt auprès d'un établissement de crédit	/	/		
Autres dettes (dépôt de garantie)	/	/		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 007 €	65 007 €		
Dettes fiscales et sociales	53 122 €	53 122 €		
Autres dettes	63 272 €	63 272 €		
Produits constatés d'avances	0 €	0 €		
Avance sur clients	8 760 €	8 760 €		
Intérêts courus sur emprunt	/	/		
Total	190 161€	190 161 €		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	/	/		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	/	/		

4.2.4 Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Fournisseurs	17.230 €	26 111 €
Fournisseurs factures non parvenues	27.765 €	38 896 €

4.2.5 Dettes fiscales et sociales

Salaire :	976 €
Urssaf/Assedic :	15 944 €
Santé :	554 €
Retraite :	5 292 €
Prévoyance :	797 €
Congés payés :	21 237 €
Charges soc/CP :	8 320 €
	53 120 €

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Niveau de chiffre d'affaires des activités

Chiffre d'affaires 2023 de l'HaJeCC :	260 602 €
Dont activités :	
Chiffre d'affaires 2023 hébergement Le Faubourg :	237 466 €
Chiffre d'affaires 2023 hébergement Auberge de Jeunesse :	23 136 €

5.2 Ventilation de l'effectif moyen

5,20 ETP au 31/12/2023

Cadre	1
Employés et ouvriers	5
	-
Total	6

5.3 Produits exceptionnels

- Quote-part de reprise de subvention	2 509 €
- Reprise différentiel solde prestation CAF 2022	5 578 €

	8 087 €

5.4 Charges exceptionnelles /

6 Autres informations

6.1 Liste des administrateurs ayant des mandats en commun

Plusieurs administrateurs de l'HaJeCC ont des mandats et des responsabilités dans des associations qui travaillent avec l'HaJeCC et inversement. La liste nominative ci-dessous reprend les noms et différentes fonctions pour les associations suivantes :

Habitat Jeune Châlons-en-Champagne	HaJeCC
Association des Cités en Champagne de Prévention	ACCP
Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes	UNHAJ
Union Régionale Habitat Jeune Région Grand-Est	URHAJ GE
Mission Locale Châlons-en-Champagne/Sainte-Menehould	MILO
ALMEA Formation interpro	ALMEA

Jacques ADNOT	Président HaJeCC / Président ACCP / Trésorier MILO / Administrateur UNHAJ et Vice-Président URHAJ GE
Dominique BONNAIRE	Administrateur ALMEA
Karine PAROISSIEN	Administrateur HaJeCC / Directrice MILO

6.2 Montant des rémunérations et avantages en nature versé aux cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

L'Association ne compte qu'un seul cadre dirigeant rémunéré. La rémunération brute est basée selon l'emploi repère n°20 de la convention salariale des FJT.

6.3 Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;

Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;

Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a comptabilisé les contributions volontaires en nature suivantes :

Nature de ces contributions et méthodes de valorisation associées :

-Bénévolat correspondant au temps passé au service de l'association dans le cadre des missions de représentations de l'association. Ces bénévoles sont intervenus pour l'Association, au cours de l'année 2023, à hauteur de 1 006 heures valorisées au taux horaire de 30€. Le bénévolat est ainsi valorisé à hauteur de 30 180 €.

-Mise à disposition gratuite dans le cadre de l'auberge de jeunesse par la Ville de Châlons en Champagne. La valorisation a été faite par la Ville à hauteur de 24 407 €.

Ces contributions en nature sont comptabilisées au pied du compte de résultat.



BUDGET PREVISIONNEL 2024

PREVISIONNEL 2024 ASSOCIATION HAJECC

Charges

Libellé	Montant	%
Approvisionnement	112 425 €	19,61%
Charges externes	176 079 €	30,71%
Impôts et taxes	8 850 €	1,54%
Salaires et traitements	195 291 €	34,06%
Charges sociales	77 169 €	13,46%
Autres charges de personnel	2 120 €	0,37%
Amortissements et provisions	1 441 €	0,25%
Autres charges	0 €	0,00%
Charges financières	0 €	0,00%
Charges exceptionnelles	0 €	0,00%

Total Charges d'exploitation	573 375 €	100%
-------------------------------------	------------------	-------------

Evaluation des contributions volontaires en nature

Mise à disposition gratuite de biens	24 000 €
personnel bénévole	29 000 €
	53 000 €

Total général charges	626 375 €
------------------------------	------------------

Produits

Libellé	Montant	%
Production et autres services	287 171 €	50,08%
Produits des prestations	121 954 €	21,27%
CAF Mame : 56 000€		
Département Mame : 27 014 €		
Etat AGLS : 30 940 €		
Autres : 8 000 €		
Subvention Ville Châlons	80 000 €	13,95%
Subvention Action Logement	7 000 €	1,22%
Subventions Service Logement	48 000 €	8,37%
Produits des activités annnexas	21 080 €	3,68%
Cotisations	1 600 €	0,28%
Produits financiers	1 000 €	0,17%
Produits exceptionnels	0 €	0,00%
Autres produits	5 570 €	0,97%

Total Produits d'exploitation	573 375 €	100%
--------------------------------------	------------------	-------------

Evaluation des contributions volontaires en nature

Bénévolat	29 000 €
Prestations en nature	24 000 €
	53 000 €

Total général produits	626 375 €
-------------------------------	------------------